

# 2019

RAPPORT PACTE MONDIAL ONU  
UN GLOBAL COMPACT REPORT

8 TRAVAIL DÉCENT  
ET CROISSANCE  
ÉCONOMIQUE

15 VIE  
TERRESTRE

9 INDUSTRIE,  
INNOVATION ET  
INFRASTRUCTURE

17 PARTENARIATS  
POUR  
LA RÉALISATION  
DES OBJECTIFS

5 ÉGALITÉ ENTRE  
LES SEXES

11 VILLES ET  
COMMUNAUTÉS  
DURABLES

12 CONSOMMATION  
ET PRODUCTION  
RESPONSABLES

13 MESURES RELATIVES  
À LA LUTTE CONTRE  
LES CHANGEMENTS  
CLIMATIQUES

3 BONNE SANTÉ  
ET BIEN-ÊTRE

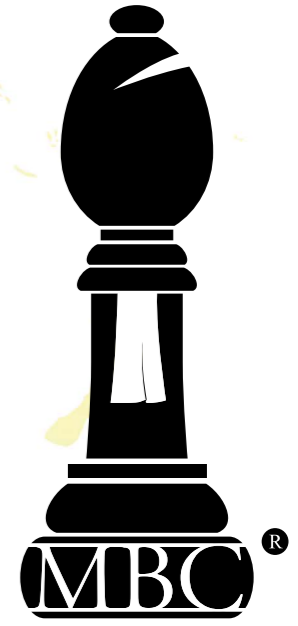
14 VIE  
AQUATIQUE

16 PAIX, JUSTICE  
ET INSTITUTIONS  
EFFICACES



WE SUPPORT

BENKHALIFA | CABINET MBC INC.



“

*Savoir-faire... Différence*

# SOMMAIRE

04

AVANT-PROPOS

16

LETTRE DU PRÉSIDENT

17

MOT DU PRÉSIDENT

18

NOTRE FEUILLE DE ROUTE

20

PRÉSENTATION DU CABINET

25

NOS VALEURS

27

NOTRE CHARTE ÉTHIQUE

28

NOTRE CHARTE DD & RSE

29

NOTRE GÉO-CLIENTÈLE |  
ALLIANCES

30

LES DIX PRINCIPES DU PACTE  
MONDIAL DES NATIONS UNIES

58

NOTRE SOUTIEN AUX 17 OBJECTIFS  
DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

63

GOUVERNANCE &  
LEADERSHIP RSE

67

NOS PROGRÈS 2019





Le Rapport du Pacte Mondial des Nations Unies 2019 de **BENKHALIFA | CABINET MBC INC.** comporte nos engagements envers 11 des 17 Objectifs de Développement Durable (ODD) ainsi que nos Progrès 2019.

# 3 BONNE SANTÉ ET BIEN-ÊTRE

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

3 BONNE SANTÉ ET BIEN-ÊTRE



**VACCINEZ VOTRE FAMILLE.**

L'éducation de la mère demeure un puissant déterminant d'inégalité : les enfants de mères éduquées ont plus de chances de survivre que les enfants de mères sans éducation

3.4 D'ici à 2030, réduire d'un tiers, par la prévention et le traitement, le taux de mortalité prématurée due à des maladies non transmissibles et promouvoir la santé mentale et le bien-être.

3.6 D'ici à 2020, diminuer de moitié à l'échelle mondiale le nombre de décès et de blessures dus à des accidents de la route.

3.a Renforcer dans tous les pays l'application de la Convention-cadre de l'Organisation mondiale de la Santé pour la lutte antitabac.



# 5 ÉGALITÉ ENTRE LES SEXES

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

5 ÉGALITÉ ENTRE LES SEXES



**AUTONOMISEZ LES FEMMES ET LES FILLES ET DÉFENDEZ L'ÉGALITÉ DE LEURS DROITS.**

En Afrique du Nord, les femmes représentent moins de 20% de l'emploi salarié dans le secteur non agricole. Dans le reste du monde, la proportion de femmes dans l'emploi salarié hors secteur agricole a augmenté de 35% en 1990 à 41% en 2015

5.1 Mettre fin, dans le monde entier, à toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes et des filles.

5.5 Garantir la participation entière et effective des femmes et leur accès en toute égalité aux fonctions de direction à tous les niveaux de décision, dans la vie politique, économique et publique.

5.a Entreprendre des réformes visant à donner aux femmes les mêmes droits aux ressources économiques, ainsi qu'à l'accès à la propriété et au contrôle des terres et d'autres formes de propriété, aux services financiers, à l'héritage et aux ressources naturelles, dans le respect du droit interne.

5.b Renforcer l'utilisation des technologies clefs, en particulier l'informatique et les communications, pour promouvoir l'autonomisation des femmes.

5.c Adopter des politiques bien conçues et des dispositions législatives applicables en faveur de la promotion de l'égalité des sexes et de l'autonomisation de toutes les femmes et de toutes les filles à tous les niveaux et renforcer celles qui existent.

# 8 TRAVAIL DÉCENT ET CROISSANCE ÉCONOMIQUE

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

8 TRAVAIL DÉCENT ET  
CROISSANCE ÉCONOMIQUE



**CRÉEZ DES OPPORTUNITÉS D'EMPLOIS  
POUR LES JEUNES.**

Un cinquième des jeunes n'a pas d'éducation,  
d'emploi ou de formation.

8.3 Promouvoir des politiques axées sur le développement qui favorisent des activités productives, la création d'emplois décents, l'entrepreneuriat, la créativité et l'innovation et stimulent la croissance des microentreprises et des petites et moyennes entreprises et facilitent leur intégration dans le secteur formel, y compris par l'accès aux services financiers.

8.4 Améliorer progressivement, jusqu'en 2030, l'efficacité de l'utilisation des ressources mondiales du point de vue de la consommation comme de la production et s'attacher à ce que la croissance économique n'entraîne plus la dégradation de l'environnement, comme prévu dans le cadre décennal de programmation relatif à la consommation et à la production durable, les pays développés montrant l'exemple en la matière.

8.9 D'ici à 2030, élaborer et mettre en œuvre des politiques visant à développer un tourisme durable qui crée des emplois et mette en valeur la culture et les produits locaux.

# AVANT-PROPOS

# 9 INDUSTRIE, INNOVATION ET INFRASTRUCTURES

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE 9 INDUSTRIE, INNOVATION ET INFRASTRUCTURE



## FINANCEZ DES PROJETS D'INFRASTRUCTURES DE BASE.

Pour de nombreux pays africains, en particulier pour les pays à faible revenu, les contraintes existantes en matière d'infrastructures affectent la productivité des entreprises d'environ 40%.

9.1 Mettre en place une infrastructure de qualité, fiable, durable et résiliente, y compris une infrastructure régionale et transfrontière, pour favoriser le développement économique et le bien-être de l'être humain, en mettant l'accent sur un accès universel, à un coût abordable et dans des conditions d'équité.

9.2 Promouvoir une industrialisation durable qui profite à tous et, d'ici à 2030, augmenter nettement la contribution de l'industrie à l'emploi et au produit intérieur brut, en fonction du contexte national, et la multiplier par deux dans les pays les moins avancés.

9.a Faciliter la mise en place d'une infrastructure durable et résiliente dans les pays en développement en renforçant l'appui financier, technologique et technique apporté aux pays d'Afrique, aux pays les moins avancés, aux pays en développement sans littoral et aux petits États insulaires en développement.

# AVANT-PROPOS



# 11 VILLES ET COMMUNAUTÉS DURABLES

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

11 VILLES ET COMMUNAUTÉS DURABLES



**PRIVILÉGIEZ LE VÉLO, LA MARCHE OU LES TRANSPORTS EN COMMUN.**  
90% des résidents urbains respirent un air pollué.

11.4 Renforcer les efforts de protection et de préservation du patrimoine culturel et naturel mondial.

11.6 D'ici à 2030, réduire l'impact environnemental négatif des villes par habitant, en accordant une attention particulière à la qualité de l'air et à la gestion, notamment municipale, des déchets.

11.7 D'ici à 2030, assurer l'accès de tous, en particulier des femmes et des enfants, des personnes âgées et des personnes handicapées, à des espaces verts et des espaces publics sûrs.

# 12 CONSOMMATION ET PRODUCTION DURABLES

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE  12 CONSOMMATION ET PRODUCTION RESPONSABLES



**RECYCLEZ LE PAPIER, LE PLASTIQUE,  
LE VERRE ET L'ALUMINIUM.**

D'ici à 2050, il faudra l'équivalent de trois planètes Terre pour maintenir le mode de vie actuel.

12.2 D'ici à 2030, parvenir à une gestion durable et à une utilisation rationnelle des ressources naturelles.

12.3 D'ici à 2030, réduire de moitié à l'échelle mondiale le volume de déchets alimentaires par habitant au niveau de la distribution comme de la consommation et réduire les pertes de produits alimentaires tout au long des chaînes de production et d'approvisionnement, y compris les pertes après récolte.

12.4 D'ici à 2020, instaurer une gestion écologiquement rationnelle des produits chimiques et de tous les déchets tout au long de leur cycle de vie, conformément aux principes directeurs arrêtés à l'échelle internationale, et réduire considérablement leur déversement dans l'air, l'eau et le sol, afin de minimiser leurs effets négatifs sur la santé et l'environnement.

12.5 D'ici à 2030, réduire considérablement la production de déchets par la prévention, la réduction, le recyclage et la réutilisation.

12.6 Encourager les entreprises, en particulier les grandes et les transnationales, à adopter des pratiques viables et à intégrer dans les rapports qu'elles établissent des informations sur la viabilité.

12.8 D'ici à 2030, faire en sorte que toutes les personnes, partout dans le monde, aient les informations et connaissances nécessaires au développement durable et à un style de vie en harmonie avec la nature.

12.b Mettre au point et utiliser des outils de contrôle des impacts sur le développement durable, pour un tourisme durable qui crée des emplois et met en valeur la culture et les produits locaux.

# AVANT-PROPOS



# 13 LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES


**OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE**


**13** MESURES RELATIVES À LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES



**AGISSEZ MAINTENANT POUR ARRÊTER  
LE RÉCHAUFFEMENT CLIMATIQUE.**  
 Les émissions globales de dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>)  
 ont augmenté de près de 50% depuis 1990.

13.3 Améliorer l'éducation, la sensibilisation et les capacités individuelles et institutionnelles en ce qui concerne l'adaptation aux changements climatiques, l'atténuation de leurs effets et la réduction de leur impact et les systèmes d'alerte rapide.

13.b Promouvoir des mécanismes de renforcement des capacités afin que les pays les moins avancés et les petits États insulaires en développement se dotent de moyens efficaces de planification et de gestion pour faire face aux changements climatiques, l'accent étant mis notamment sur les femmes, les jeunes, la population locale et les groupes marginalisés.

# 14 VIE AQUATIQUE

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE  14 VIE AQUATIQUE



**ÉVITEZ LES SACS PLASTIQUES  
POUR GARDER LES OCÉANS PROPRES.**

Plus de trois milliards de personnes  
dépendent de la biodiversité côtière et marine pour leur subsistance.

14.1 D'ici à 2025, prévenir et réduire nettement la pollution marine de tous types, en particulier celle résultant des activités terrestres, y compris les déchets en mer et la pollution par les nutriments.

14.5 D'ici à 2020, préserver au moins 10 % des zones marines et côtières, conformément au droit national et international et compte tenu des meilleures informations scientifiques disponibles.

# AVANT-PROPOS



# 15 VIE TERRESTRE

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE 15 VIE TERRESTRE



**PLANTEZ UN ARBRE  
ET PROTÉGEZ L'ENVIRONNEMENT.**

Les forêts hébergent plus de 80% des espèces terrestres d'animaux,  
de végétaux et d'insectes.

15.1 D'ici à 2020, garantir la préservation, la restauration et l'exploitation durable des écosystèmes terrestres et des écosystèmes d'eau douce et des services connexes, en particulier les forêts, les zones humides, les montagnes et les zones arides, conformément aux obligations découlant des accords internationaux.

15.4 D'ici à 2030, assurer la préservation des écosystèmes montagneux, notamment de leur biodiversité, afin de mieux tirer parti de leurs bienfaits essentiels pour le développement durable.

# AVANT-PROPOS

# 16 PAIX, JUSTICE ET INSTITUTIONS EFFICACES

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE 16 PAIX, JUSTICE ET INSTITUTIONS EFFICACES



**DÉFENDEZ LES DROITS DE L'HOMME.**

En 2018, plus de 70 millions de personnes ont fui la guerre, les persécutions et les conflits.

16.1 Réduire nettement, partout dans le monde, toutes les formes de violence et les taux de mortalité qui y sont associés.

16.3 Promouvoir l'état de droit aux niveaux national et international et donner à tous accès à la justice dans des conditions d'égalité.

16.5 Réduire nettement la corruption et la pratique des pots-de-vin sous toutes leurs formes.

16.6 Mettre en place des institutions efficaces, responsables et transparentes à tous les niveaux.

16.7 Faire en sorte que le dynamisme, l'ouverture, la participation et la représentation à tous les niveaux caractérisent la prise de décisions.

16.10 Garantir l'accès public à l'information et protéger les libertés fondamentales, conformément à la législation nationale et aux accords internationaux.

16.b Promouvoir et appliquer des lois et politiques non discriminatoires pour le développement durable.

# AVANT-PROPOS



# 17 PARTENARIATS POUR LA RÉALISATION DES OBJECTIFS


**OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE**

**17 PARTENARIATS POUR LA RÉALISATION DES OBJECTIFS**



**FAITES PRESSION SUR VOTRE GOUVERNEMENT POUR AUGMENTER LE FINANCEMENT DU DÉVELOPPEMENT.**  
 La réalisation des ODD peut générer 12 000 milliards de dollars de perspectives de marché et créer 380 millions d'emplois d'ici à 2030.

17.3 Mobiliser des ressources financières supplémentaires de diverses provenances en faveur des pays en développement.

17.5 Adopter et mettre en œuvre des dispositifs visant à encourager l'investissement en faveur des pays les moins avancés.

17.8 Faire en sorte que la banque de technologies et le mécanisme de renforcement des capacités scientifiques et technologiques et des capacités d'innovation des pays les moins avancés soient pleinement opérationnels d'ici à 2017 et renforcer l'utilisation des technologies clefs, en particulier de l'informatique et des communications.

17.16 Renforcer le Partenariat mondial pour le développement durable, associé à des partenariats multipartites permettant de mobiliser et de partager des savoirs, des connaissances spécialisées, des technologies et des ressources financières, afin d'aider tous les pays, en particulier les pays en développement, à atteindre les objectifs de développement durable.

17.17 Encourager et promouvoir les partenariats publics, les partenariats public-privé et les partenariats avec la société civile, en faisant fond sur l'expérience acquise et les stratégies de financement appliquées en la matière.

17.18 D'ici à 2020, apporter un soutien accru au renforcement des capacités des pays en développement, notamment des pays les moins avancés et des petits États insulaires en développement, l'objectif étant de disposer d'un beaucoup plus grand nombre de données de qualité, actualisées et exactes, ventilées par niveau de revenu, sexe, âge, race, appartenance ethnique, statut migratoire, handicap et emplacement géographique, et selon d'autres caractéristiques propres à chaque pays.



DROIT | STRATÉGIE | COACHING



À l'aimable attention de Son Excellence,  
Monsieur António Guterres  
Secrétaire Général  
Nations Unies  
New York, NY 10017 - USA

1002 rue Sherbooke Ouest,  
Suite 2265, Tour Scotia,  
Montréal, QC H3A 3L6  
Tél: +1(514) 564-4742  
[www.mbcinc-law.com](http://www.mbcinc-law.com)

Montréal, le vendredi 17 juillet 2020,

Objet : Lettre d'adhésion au Pacte Mondial des Nations Unies

Depuis notre engagement au Pacte Mondial des Nations Unies en 2014, fort de ses multiples années d'actions et de conseils en Développement Durable (DD) et en Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE), le Cabinet d'avocats **BENKHALIFA | CABINET MBC INC.** réitère, auprès de son Excellence Monsieur António Guterres, Honorable Secrétaire général des Nations Unies, son engagement et son soutien aux 10 principes du Pacte Mondial des Nations Unies et des 21 critères avancés du niveau « *GC Advanced* » s'appuyant sur les 17 Objectifs de Développement Durable (ODD) ; objet de notre communication sur nos progrès 2019 (COP 2019).

Ainsi, par la présente, nous affirmons que notre Cabinet agit et fait la promotion de 11 ODD sur 17 ODD tel que déterminé par notre orientation stratégique affichée dans notre Charte DD & RSE ; à savoir les objectifs 3, 5, 8, 9, 11, 12, 13, 14, 15, 16 et 17.

Depuis la création de notre Cabinet, nous avons le souci de la Santé et du Bien-être (ODD 3) de nos collaborateurs ainsi que de toute personne de notre réseau d'influence. En effet, année après année, nous n'avons cessé de sensibiliser, informer et offrir des formations et du coaching (même pro bono) afin de promouvoir un rythme et des habitudes de vie saines. L'utilisation de notre Tétrade Didactique dans ce volet a fait ses preuves avec des résultats probants auprès de centaines de personnes ayant suivies cette méthode pour réduire le risque de maladies et le risque d'accidents sur la route. De plus, dans le contexte de pandémie du virus Covid-19, il nous est essentiel de renforcer nos efforts quant à la promotion des bonnes pratiques d'hygiène de vie à tous les niveaux. Par conséquent, un support plus accru en formation et coaching a été offert à distance lors du confinement.

Un de nos soutiens majeurs revient à la cause de l'Autonomisation et du renforcement des capacités et du leadership des femmes et des filles (ODD 5). Nous avons remarqué que la combinaison d'actions, en Santé et Bien-être (ODD3) et en la Promotion de la femme (ODD5), est moteur pour la création de richesses ainsi que la création de partenariats pour la réalisation des Objectifs de Développement Durable. En effet, par exemple, en agissant auprès des femmes faisant partie de nos réseaux d'affaires, dans le sens des ODD mentionnés ci-dessus, nous avons constaté la création d'une dynamique d'affaires responsable, partant des processus de créations artistiques et culturelles et aboutissant à la création de richesses protégées par un processus juridique. Celle-ci est en phase avec les cibles onusiennes ainsi qu'avec l'article 27 de la Déclaration universelle des droits de l'Homme :

1. Toute personne a le droit de prendre part librement à la vie culturelle de la communauté, de jouir des arts et de participer au progrès scientifique et aux bienfaits qui en résultent.
2. Chacun a droit à la protection des intérêts moraux et matériels découlant de toute production scientifique, littéraire ou artistique dont il est l'auteur.

Dans la foulée de ces observations et autres données onusiennes sur les différents ODD, nous avons lancé trois nouvelles initiatives

# LETTRE DU PRÉSIDENT

depuis quelques années : un Incubateur & Accélérateur, une Plateforme d'Apprentissage par l'expérience (PAX) et un Parcours de Transition ÉcoResponsable. En effet, l'émergence de la pandémie Covid-19 a renforcé notre prise de conscience pour le déploiement de ce programme qui promeut principalement, et sans s'y limiter, les Objectifs de Développement Durable suivants : Industrie, innovation et infrastructure (ODD 9), Consommation et production responsables (ODD12) et Travail décent et croissance économique (ODD8).

L'investissement dans des espaces pour la Plateforme d'Apprentissage par l'expérience (PAX) et pour l'Incubateur & Accélérateur permettent la promotion d'un entrepreneuriat agile. Le programme inclut la formation, le coaching, les défis à relever et la vie en communauté d'affaires donnant priorité à trois impératifs pour tout aspirant-entrepreneur : le savoir-être, le savoir-faire et le savoir-vivre. Dans cette programmation, il est question de mise à disposition d'un fond de roulement prédéterminé d'avance, présenté comme un défi à relever. Une fois obtenu, celui-ci représente une avance pour les besoins qui est une autorisation de dépenses pour obtenir le financement nécessaire d'outils de production de l'entreprise que l'impétrant souhaite créer.

Au-delà de la programmation, le concept Espace Santé & Bien-Être (*Health Wellness Space*) y a été appliqué à tous nos espaces physiques dans le but de maximiser l'émergence et l'accompagnement optimal des Talents. La présence d'un Incubateur & Accélérateur ainsi que d'une Plateforme d'Apprentissage par l'expérience (PAX) nous permet de mettre en place un Parcours de Transition ÉcoResponsable auquel nous invitons nos partenaires. Cela renforce davantage l'application de plusieurs de nos actions incluant le Partenariat pour des objectifs mondiaux (ODD 17), les Villes et communautés durables (ODD 11), la Lutte contre les changements climatiques (ODD 13), le soutien des actions sociales, humanitaires à caractère de préservation de la Vie terrestre (ODD 15) et de la Vie aquatique (ODD14). En effet, nous transmettons nos bonnes pratiques aux participants telles que le déplacement écoresponsable, les habitudes de consommation et de gestion des déchets alimentaires, le nettoyage des abords de lacs et cours d'eau ou de tout circuit de marche en groupe permettant la cohésion et la formation, entre autres, sur les moyens de préservation de la vie terrestre et aquatique et sur les moyens d'une gestion de déchets optimale avec les V3R : Valorisation, Recyclage, Réutilisation et Réduction à la source.

L'esprit de Paix et de Justice, incarné dans toutes nos initiatives, est aussi présent au sein de notre Cabinet par notre cœur de métier, en tant qu'auxiliaire de justice. En effet, nos équipes internes et partenariales d'avocats, de médiateurs et d'arbitres internationaux, conscients de la prévention et règlement des différends (PRD) et de la relation de confiance avec notre clientèle, sont au service dévoué, avec éthique et professionnalisme, proposant toujours des solutions des plus adéquates et innovantes. De plus, dans un principe de qualité et d'amélioration continue applicable aux 8 départements de notre Cabinet, nous nous appuyons sur les bonnes pratiques et sur la rigueur du code de déontologie de la profession d'avocat, pour animer notre pôle gouvernance et pour former nos équipes à l'esprit de Paix, de justice et d'institutions efficaces (ODD 16).

Enfin, nous croyons en nos talents juniors et encourageons nos experts seniors à contribuer au savoir-faire de la relève. Cette synergie, que nous continuons à alimenter par nos différents progrès, permet, a fortiori, l'émergence d'innovations contribuant à l'effort mondial pour l'atteinte des 17 Objectifs de Développement Durable et bâtir ensemble l'exigence d'un avenir plus prospère.

**ME MOHAMED BENKHALIFA**

Avocat au Barreau de Paris  
et au Barreau du Québec  
PRÉSIDENT / CEO







*2020 aura été l'année de toutes les démonstrations les plus rudimentaires. La première d'entre elles : Pris entre réfutations des évidences et ambitions dérisoires, l'Homme n'est pas invulnérable. Non, il ne l'est pas.*

*En effet, la Famille humaine est marquée, à jamais, par une prise de conscience de l'impact réel de nos bons ou mauvais choix de vie et de l'ampleur y afférente, face à ce qui s'apparente à une expérience inédite depuis l'émergence subite de la pandémie du virus COVID-19.*

*De prime abord, nos premières pensées et notre compassion vont aux proches des victimes de ce fléau.*

*La multi-crise qui en émane surprend nos certitudes, ridiculise nos téméraires résolutions, interloque notre détermination, bouleverse notre vision de l'avenir, donne sens et nous libère de ce qui n'est pas essentiel. C'est alors que sont suscitées, à ce jour, une série de questions importantes qui touchent à l'impératif de transition pour sortir de l'impasse.*

*Nous parlons ici, dès lors, de Transition ÉcoResponsable. L'urgence climatique, déjà avérée, se voit désormais doublée de l'urgence d'adopter le plus rapidement possible de nouveaux modes de consommation et de production davantage à l'écoute des écosystèmes vulnérables et soucieux de s'éloigner du consumérisme, de l'accumulationisme et du désir exclusif du profit.*

*Ainsi, est-il judicieux d'œuvrer à la conception, comme l'experte de la Responsabilité Sociétale des Entreprises, Élisabeth Laville, le préconise, que la mission des entreprises doit s'articuler autour de l'idée-force que « le profit n'est pas la vraie - ou la seule - finalité de l'entreprise. De même que l'homme doit manger pour vivre et non pas vivre pour manger, l'entreprise qui se donne une mission [...] ne se limite pas à la seule survie de l'entreprise mais considère aussi, avant tout, ce qu'elle entend apporter autour d'elle... ».*

***Il y a eu un avant Covid-19 et il y aura un après Covid-19.***

*Aussi, j'appelle tous nos alliés, nos partenaires ainsi que toutes nos parties prenantes à opérer les changements de comportements nécessaires et utiles à l'accueil de cette réalité intangible comme une opportunité de créativité et de dépassement de nos impuissances. Aussi, il est à assurer des progrès significatifs, afin de bâtir ensemble l'impérieux devenir ancré dans les valeurs du Développement Durable (DD) et de la Responsabilité Sociétale (RSE) qui nous incombent inéluctablement à toutes et à tous.*



**ME MOHAMED BENKHALIFA**

Avocat au Barreau de Paris et au Barreau du Québec

PRÉSIDENT / CEO

# NOTRE FEUILLE DE ROUTE

## 2015

Engagement dans la démarche intégrant les 10 principes du Pacte Mondial des Nations (*UN Global Compact*), dans la stratégie développement durable du Cabinet.

## 2016

Incubateur Talents - RSE Renforcement de capacité par les bonnes pratiques Développement Durable.

Contribution à l'atteinte de l'Objectif 4, avec les cibles 4, 5, 6 et 7 des 17 ODD, aux fins d'augmentation nette du « *nombre de jeunes et d'adultes disposant des compétences, [...] nécessaires [...] à l'entrepreneuriat* »; Élimination des inégalités entre « *les sexes dans le domaine de l'éducation et assurer l'égalité d'accès des personnes vulnérables, y compris les personnes handicapées, les autochtones et les enfants en situation vulnérable, à tous les niveaux d'enseignement et de formation professionnelle* ». Mais également, « *faire en sorte que tous les jeunes et une proportion considérable d'adultes, hommes et femmes, sachent lire, écrire et compter* » ; faire en sorte que tous les élèves acquièrent « *les connaissances et compétences nécessaires pour promouvoir le développement durable, notamment par l'éducation en faveur du développement et de modes de vie durables, des droits de l'homme, de l'égalité des sexes, de la promotion d'une culture de paix et de la non-violence, de la citoyenneté mondiale et de l'appréciation de la diversité culturelle et de la contribution de la culture au développement durable* ».

## 2017

Élaboration de la stratégie pour l'adoption de la Journée Internationale du Vivre Ensemble en Paix (JIVEP), par les Nations Unies. Contribution à l'effort de la communauté internationale en faveur de la paix, de la tolérance, de l'inclusion, de la compréhension et de la solidarité.

Contribution à l'effort mondial pour l'atteinte des 17 Objectifs Développement Durable (ODD).

## 2018

Élaboration de la stratégie pour l'émergence du courant d'art africain : « *L'Émouvance des Émouvants* ».

Contribution à l'édification d'une culture de la paix par les Arts et la Culture pour un Développement Durable et la promotion de l'Objectif 11, cible 4 des 17 ODD, aux fins d'effectuer « *plus d'effort pour protéger et préserver le patrimoine culturel et naturel mondial* » ; Et la promotion de l'Objectif 5 des 17 ODD, afin de parvenir à « *l'égalité des sexes en autonomisant les femmes et les filles* ».

Contribution à l'effort mondial pour l'atteinte des 17 Objectifs Développement Durable (ODD).



# NOTRE FEUILLE DE ROUTE

## 2019

Contribution à l'atteinte de l'Objectif 8, cible 3 des 17 ODD, aux fins de promotion « *des politiques axées sur le développement qui favorisent les activités productives, la création d'emplois décents, l'entrepreneuriat, la créativité et l'innovation et stimulent la croissance des microentreprises et des petites et moyennes entreprises et facilitent leur intégration dans le secteur formel, y compris par l'accès aux services financiers* ».

Lancement d'un Focus Groupe Expert (FGE), avec mobilisation d'un Réseau d'Échange d'Expérience (R2E) pour la création de la Biennale itinérante RSE-CSR : « Philanthrop'Art ».

Contribution à l'effort mondial pour l'atteinte des 17 Objectifs Développement Durable (ODD).

## 2020-2023

Création de trois incubateurs supplémentaires : **Tunis (Tunisie), Annaba (Algérie) et Grand Casablanca (Maroc)**.

Contribution à l'atteinte de l'Objectif 9, cibles 9.1 et 9.a des 17 ODD, aux fins de « *Mise en place d'une infrastructure de qualité, fiable, durable et résiliente, y compris une infrastructure régionale et transfrontière, pour favoriser le développement économique et le bien-être de l'être humain, en mettant l'accent sur un accès universel, à un coût abordable et dans des conditions d'équité* » et de « *faciliter la mise en place d'une infrastructure durable et résiliente dans les pays en développement en renforçant l'appui financier, technologique et technique apporté aux pays d'Afrique, aux pays les moins avancés, aux pays en développement sans littoral et aux petits États insulaires en développement* ».

En outre, nous avons participé à l'émergence d'une communauté d'affaires écoresponsable au Maghreb, en élaborant la stratégie de développement de ce qui, depuis le 28 février 2020, est identifié comme étant le **Réseau Wallada (Femmes d'Affaires ÉcoResponsables du Maghreb)**.

Contribution au Travail décent et à la croissance économique pour un Développement Durable et la promotion de l'Objectif 8, cible 3 des 17 ODD, aux fins de promotion « *des politiques axées sur le développement qui favorisent des activités productives, la création d'emplois décents, l'entrepreneuriat, la créativité et l'innovation et stimulent la croissance des microentreprises et des petites et moyennes entreprises et facilitent leur intégration dans le secteur formel, y compris par l'accès aux services financiers* ».

Contribution à l'effort mondial pour l'atteinte des 17 Objectifs Développement Durable (ODD).

**Retard COVID-19** : Lancement de la Biennale itinérante RSE-CSR « Philanthrop'Art », avec mise en œuvre de partenariats multi-acteurs sensibilisés et formés au « *plan d'action pour la paix, l'humanité, la planète et la prospérité, ayant pour ambition de transformer nos sociétés en éradiquant l'extrême pauvreté et en assurant une transition juste vers un développement durable d'ici à 2030* ».

Contribution à l'atteinte de l'Objectif 17, avec les cibles 16 et 17 des 17 ODD.





# NOTRE CABINET :

## LE CABINET CONSEIL BOUTIQUE

Toujours à vous servir Responsable.

Nous partageons les valeurs de la Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE) et du Développement Durable (DD) que nous intégrons dans notre réflexion stratégique et nos multiples pratiques professionnelles. Notre Président, Me BENKHALIFA Mohamed, Avocat international, PhD. et Coach certifié ICF (PCC), est personnellement investi dans la promotion de ces valeurs dans nos cercles d'influence et donne les moyens nécessaires pour que chaque membre de l'équipe du Cabinet puisse en faire autant.

Notre Cabinet offre une gamme de services variés dans le pilotage du changement et l'accompagnement des entreprises et organisations, allant de la planification stratégique, en passant par l'optimisation de la chaîne de valeur ou encore l'évaluation des risques d'insécurité juridique, jusqu'aux opportunités de création de richesses.

Cette gamme de services compte des écosystèmes d'affaires pertinents, en cohérence avec l'essor responsable, le rayonnement et la prospérité de la communauté corporative faisant partie de notre géo-clientèle (aux Amériques, en Europe, en Afrique, en Asie et en Océanie).

Dans le sens de notre engagement dans la démarche Développement Durable du Pacte Mondial des Nations Unies au plus haut niveau (*GC Advanced*), pour défendre les 10 valeurs fondamentales affirmées par le Pacte Mondial, lancé au sommet de Davos à l'initiative de l'Organisation des Nations Unies <https://www.unglobalcompact.org/what-is-gc/participants/43101#cop>, nous avons mis à disposition nos ressources pour notre nouveau Incubateur & Accélérateur « INC'HUB » au siège de l'organisation pour l'accueil et l'accompagnement de nouveaux entrepreneurs qui veulent aussi servir Responsable.





# SAVOIR-FAIRE... DIFFÉRENCE

**BENKHALIFA** | CABINET MBC INC.

DÉVOUEMENT EN 7 PÔLES

1



**DROIT**

2



**STRATÉGIE**

3



**COACHING**

4



**RSE-  
DÉVELOPPEMENT  
DURABLE**

5



**FORMATION**

6



**INCUBATEUR &  
ACCÉLÉRATEUR**

7



**ARTS, CULTURE &  
PHILANTHROPIE**



# SAVOIR-FAIRE... DIFFÉRENCE

**BENKHALIFA** | CABINET MBC INC.

## DÉVOUEMENT EN 8 GRANDS DÉPARTEMENTS



# L'ÉCO-TRANSITION DU CABINET

La RSE : Création de richesses et justice redistributive.

La Responsabilité Sociétale des Entreprises « RSE » correspond aux attentes économiques, juridiques, sociales, éthiques et discrétionnaires de la société à l'égard des entreprises du secteur privé. À mesure qu'évolue le droit relatif à la RSE, les entreprises sont confrontées à de nombreuses exigences et responsabilités.

Notre Cabinet possède l'expérience et la maîtrise de ces exigences et aide ses clients tant à y répondre qu'à faire le lien avec les différents secteurs du milieu. Ses compétences couvrent de très nombreux domaines, notamment le développement stratégique d'affaires écoresponsables, les relations avec les gouvernements, les évaluations environnementales, les relations avec les peuples autochtones et l'engagement social et communautaire.

La politique de RSE implique la mise en place d'une démarche structurée qui suscite, auprès de l'ensemble du personnel, l'appropriation systématique des décisions stratégiques, la prise en compte de la mesure régulière de la satisfaction de l'ensemble de ses clients, usagers ou autres parties prenantes, la mise en place d'une politique de concertation des parties prenantes avec une particulière attention concernant l'intégration de l'entreprise dans la vie de son territoire au regard du référentiel ISO 26000, la conduite d'un Bilan Carbone, un renforcement de sa politique d'innovation à tous les niveaux ou encore la transparence de sa communication externe et interne.





# ÉQUIPE NORSQUAD

Droit de l'Environnement, Normes, RSE, Qualité,  
Développement Durable & Philanthropie



**ME MOHAMED BENKHALIFA**

PRÉSIDENT / CEO



**LEILA AKSIMAN**

DGA / CAO



**EMNA MAKNI**

CHANGE LEADER / DPI



# NOS VALEURS



Droits humains



Main d'oeuvre



Environnement durable



Lutter contre la corruption

## L'EXCELLENCE

Agissant uniquement avec des collaborateurs reconnus pour leurs savoir-faire, le Cabinet propose sa gamme de services dans les principaux domaines du droit déclinés au sein des huit départements : Droit des Affaires, Investissements, Stratégie d'entreprise, Design Management & Développement International; Droit Collaboratif, Médiation, Arbitrage International & PRD; Droit des Arts, du Divertissement, Industries Créatives, Communications – Médias & Talents; Droit Propriété Intellectuelle, Innovation, Nouvelles Technologies, Internet, Activités Numériques & de l'Image; Droit de l'Immigration, Mobilité Internationale & Métiers spécialisés; Droit de l'Environnement, Normes, RSE, Qualité, Développement Durable & Philanthropie; Droit des Contrats, Start-up, Incubation, Habilités Professionnelles, Formation & Coaching; Droit de la Santé, de la Personnalité & Droits Collectifs

## LA RÉUSSITE

Notre Cabinet d'avocats intègre et évalue, avec précision, les sources multiples d'informations dont il dispose, et présente des suggestions qui aident le Client à prendre la meilleure décision. En permanence en formation, ses membres se renouvellent constamment pour garantir leur efficacité quant à la défense des intérêts du Client, dans le respect scrupuleux des principes de la déontologie de la profession.

## PACTE MONDIAL ONU

Adhérer au Pacte Mondial des Nations Unies (*UN Global Compact*) est un engagement renouvelé au quotidien par **BENKHALIFA | CABINET MBC INC.** pour défendre les 10 valeurs fondamentales affirmées par ce Pacte, lancés au sommet de Davos à l'initiative de l'Organisation des Nations Unies. Le respect des droits de l'Homme et de l'environnement, la lutte contre la corruption et le Développement Durable sont promulgués par le Cabinet afin d'afficher continuellement des progrès pour l'atteinte des ODD.

# NOS VALEURS



Droits humains



Main d'oeuvre



Environnement durable



Lutter contre la corruption

## L'ÉCOUTE & LA RÉACTIVITÉ

Par le biais d'une pratique dédiée, les membres du Cabinet sont facilement joignables. Ils ont accès en permanence à leurs mails et aux dossiers et peuvent travailler en continu, qu'ils soient au Cabinet ou en déplacement. Ils peuvent être contactés de manière simple et confidentielle. La qualité du lien entre Clientèle et Cabinet est ainsi assurée comme nul part ailleurs.

## LA VISION

La diversité de ses membres et de ses compétences favorise la créativité stratégique au sein du Cabinet et assure la synergie nécessaire à la mise en place de solutions innovantes; gages de qualité et de résultats. *Savoir-faire... Différence* est le mot d'ordre du Cabinet, qui s'applique à le faire avec éthique et dans le respect des engagements du Pacte Mondial des Nations Unies.

## LA PROXIMITÉ

Parce que notre Cabinet d'avocats souhaite développer des liens particuliers de proximité, inscrits dans la durée et le respect mutuel avec chaque Client, il attache une importance primordiale au développement d'une relation de confiance, synonyme de réussite pour les deux parties. C'est pourquoi notre organisation préserve une approche transversale dans sa stratégie de développement.





Nous, membres du **BENKHALIFA | CABINET MBC INC.**, nous nous engageons à :

1. Informer, sensibiliser et former notre environnement, nos partenaires, nos alliés et l'ensemble des collaborateurs impliqués dans la synergie des talents et de la diversité, aux fins de contribution pour l'élimination de toutes formes d'intolérance et de discrimination et pour le vivre ensemble en paix ;
2. Instaurer les conditions, le climat et les comportements optimaux pour l'application du principe de non discrimination ; et ce, tout en proscrivant toutes discriminations fondées sur la religion ou les convictions, sur le racisme, l'ethnicisme, l'antisémitisme et toutes formes de xénophobie ou fondées sur le sexisme, l'handicap, la situation de fortune, l'âge, le genre ou encore l'orientation sexuelle ;
3. Encourager à la représentation de la diversité dans toutes ses différentes composantes et ses richesses culturelles et sociales ; et ce, tout en faisant la promotion de toutes les expressions culturelles et de l'égalité des chances ;
4. Faire acte de communication sur notre engagement et de diffusion auprès des membres et des parties prenantes, en interne et en externe, aux fins de sensibilisation et d'intégration des valeurs qui composent la présente Charte ;
5. Mettre en œuvre la présente Charte et la Charte DD & RSE, en instituant une pratique effective d'écoute et de dialogue avec les membres et parties prenantes et impulser une dynamique d'intégration constante dans les fonctions et engagements stratégiques, ainsi que dans les unités opérationnelles et dans la mise en œuvre dans la chaîne de valeur ;
6. Mettre en place les mécanismes de contrôle et d'évaluation nécessaires pour l'intégration suffisante des principes inhérents à la présente Charte et la Charte DD & RSE et, en conséquence, participer à communiquer sur les progrès réalisés, en interne et en externe ;
7. Servir les clients en exerçant nos fonctions, avec dignité, conscience, indépendance, probité et humanité, en respectant les principes de désintéressement, de diligence, de prudence, ainsi que les principes de confidentialité et de loyauté envers les clients, tout en protégeant leurs intérêts légitimes, dans le respect absolu du secret professionnel.

# NOTRE CHARTRE ÉTHIQUE

**BENKHALIFA | CABINET MBC INC.** est un Cabinet Conseil Boutique. Nous partageons les valeurs de la Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE) et du Développement Durable (DD) que nous intégrons dans notre réflexion stratégique et nos multiples pratiques professionnelles.

## LES 8 GRANDS DÉPARTEMENTS DU CABINET

1. Droit des Affaires, Investissements, Stratégie d'entreprise, Design Management & Développement International ;
2. Droit Collaboratif, Médiation, Arbitrage International & PRD ;
3. Droit des Arts, du Divertissement, Industries Créatives, Communications – Médias & Talents ;
4. Droit Propriété Intellectuelle, Innovation, Nouvelles Technologies, Internet, Activités Numériques & de l'Image ;
5. Droit de l'Immigration, Mobilité Internationale & Métiers spécialisés ;
6. Droit de l'Environnement, Normes, RSE, Qualité, Développement Durable & Philanthropie ;
7. Droit des Contrats, Start-up, Incubation, Habilités Professionnelles, Formation & Coaching ;
8. Droit de la Santé, de la Personnalité & Droits Collectifs.

## NORSQUAD, LA SQUAD DU CABINET RESPONSABLE

L'équipe NORSQUAD est en charge de la réflexion stratégique en matière de DD & RSE et de faire périodiquement une veille sur les bonnes pratiques afin d'adresser les enjeux pertinents, en phase avec nos orientations choisies ; qu'elles soient d'ordre social, économique, environnementale ou de gouvernance. De surcroît, l'équipe est garante de l'application de nos chartes et de la mise en place de modes de gestion efficaces pour assurer notre constante évolution.

## NOS VALEURS

VISION | ÉCOUTE & RÉACTIVITÉ | PROXIMITÉ |  
RÉUSSITE | PACTE MONDIAL DES NATIONS UNIES

## NOTRE ENGAGEMENT RENOUVELÉ

**BENKHALIFA | CABINET MBC INC.** est engagé depuis le 15 octobre 2014 auprès du Pacte Mondial des Nations Unies pour l'atteinte des Objectifs de Développement Durable pour l'agenda 2030. Le Président du Cabinet confirme son appui chaque année lors de la publication du rapport annuel du Pacte Mondial des Nations Unies avec la Lettre d'engagement du Président. Reconnu au niveau GC Adanced, le Cabinet est constamment en démarche d'amélioration continue pour la mise en place des meilleures pratiques rejoignant les 10 principes autour des droits de l'Homme, des normes du travail, de l'environnement et de la lutte contre la corruption.

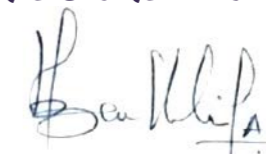
La présente Charte, additionnée à la Charte Éthique, constitue la base de notre référence pour nos orientations stratégiques et toutes prises de décisions quelles qu'elles soient à tous les niveaux de l'entreprise.

La richesse de notre cœur de métier – qui s'exprime avec la représentation, le conseil et la défense des droits – s'articule autour du professionnalisme de nos équipes et du dévouement envers nos clients, pour leur apporter les solutions adéquates et innovantes qu'ils sont en droit d'attendre. Il va donc de soi que chaque partenaire du groupe s'engage à respecter et participer à l'exécution des orientations de la Charte DD & RSE pour rester ancrés dans nos valeurs et faire rayonner les pratiques responsables.

## NOS ORIENTATIONS 2019-2020

Comme chaque année, notre engagement collectif nous a conduit à inclure dans nos objectifs internes les éléments suivants :

- **Afficher des progrès quant aux ODD adressés en 2018, à savoir :**
  - ODD 3 Bonne Santé et Bien-être ;
  - ODD 5 Égalité entre les sexes ;
  - ODD 11 Villes et Communautés Durables ;
  - ODD 13 Mesures Relatives à la Lutte contre les changements climatiques ;
  - ODD 15 Vie Terrestre ;
  - ODD 16 Paix, Justice et Institutions Efficaces ;
  - ODD 17 Partenariats pour la réalisation des objectifs.
- **Adresser de nouveaux ODD :**
  - ODD 8 Travail décent et Croissance Économique ;
  - ODD 9 Industrie, Innovation et Infrastructures ;
  - ODD 12 Consommation et Production Responsables
  - ODD 14 Vie Aquatique
- **Faire partie d'un mouvement écoresponsable reconnu dans chaque région de représentation, en commençant par le siège social du Cabinet ;**
- **Renouveler l'appui du Cabinet à fournir à la NORSQUAD, les ressources matérielles et immatérielles nécessaires, afin d'agir et servir l'élaboration, l'implantation, la maintenance et l'amélioration continue de notre Charte DD & RSE.**



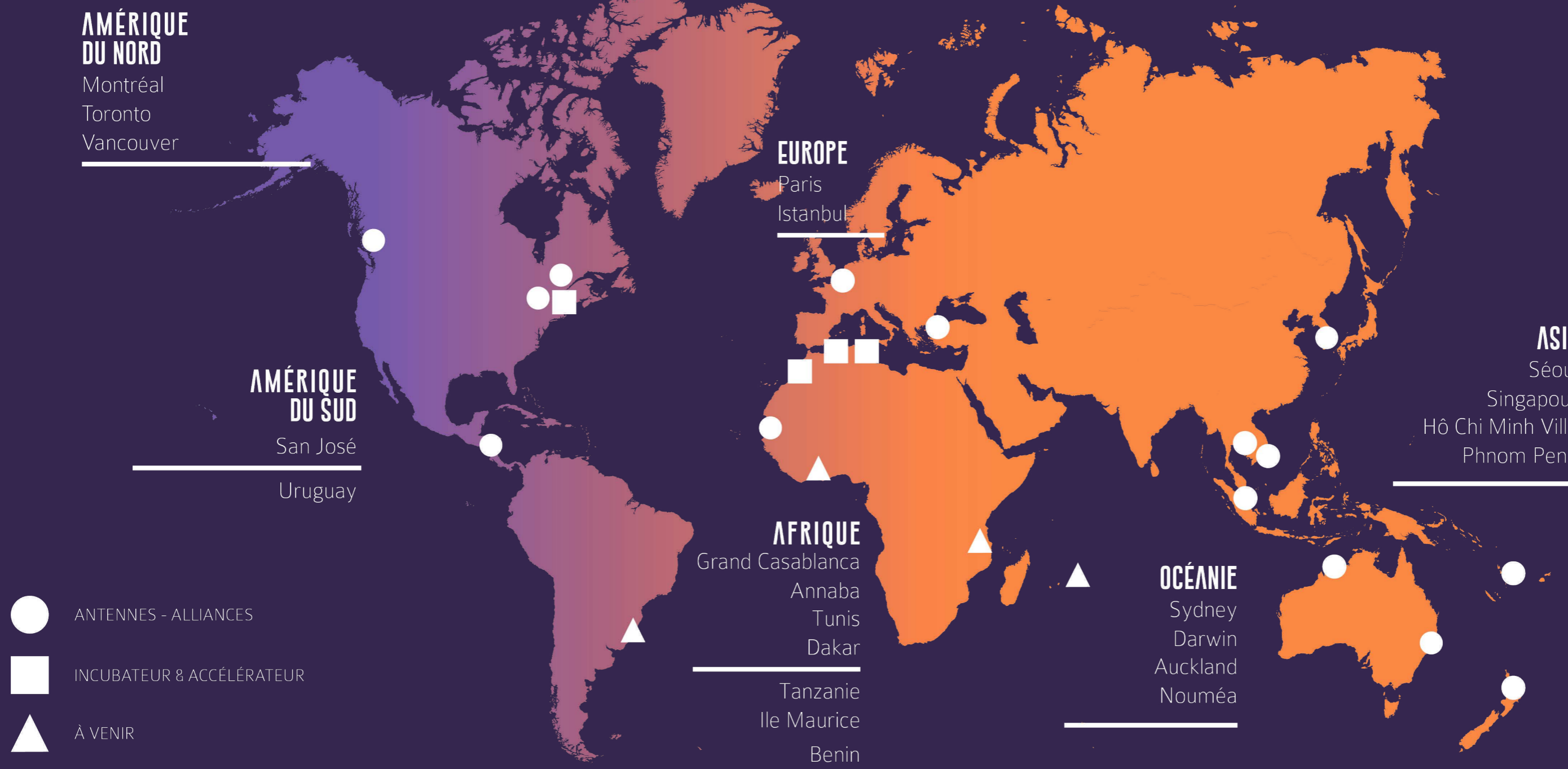
**ME MOHAMED BENKHALIFA**

Avocat au Barreau de Paris et au Barreau du Québec

PRÉSIDENT / CEO

# NOTRE CHARTE DD & RSE





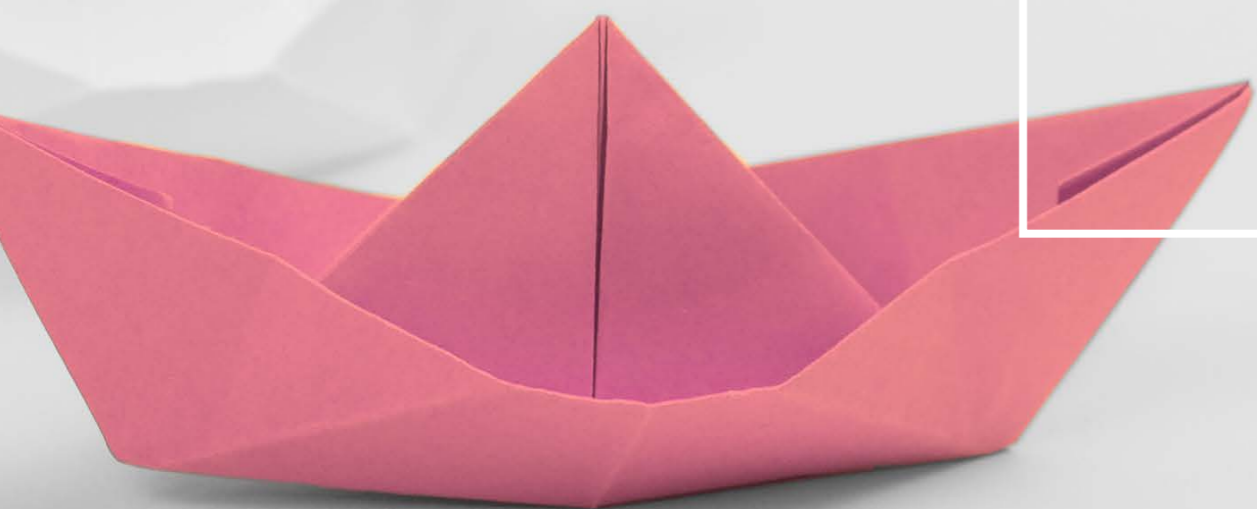
- ANTENNES - ALLIANCES
- INCUBATEUR & ACCÉLÉRATEUR
- ▲ À VENIR

# NOTRE GÉO-CLIENTÈLE | ALLIANCES



**CRITÈRES 1 À 5.**

# **DROITS DE L'HOMME**



# IMPLANTER LES 10 PRINCIPES DANS LA STRATÉGIE ET LES OPÉRATIONS



# LA COP DÉCRIT L'INTÉGRATION DANS LES FONCTIONS STRATÉGIQUES ET LES UNITÉS OPERATIONNELLES

Donner la responsabilité exécutive de la stratégie de développement durable aux fonctions pertinentes (achats, affaires publiques, ressources humaines, juridique etc.), en s'assurant qu'aucune fonction ne soit en conflit avec les engagements et des objectifs de développement durable.

**BENKHALIFA | CABINET MBC INC.** étant un cabinet d'avocats, tous les acteurs de l'organisation sont des partenaires et adhèrent tous à sa politique en matière de Développement Durable dans lequel le Cabinet est considéré comme expert.

Aligner les stratégies, objectifs, et formes d'incitation de toutes les filiales et unités opérationnelles avec la stratégie de développement durable.

Le cabinet d'avocats **BENKHALIFA | CABINET MBC INC.** incite tous ses partenaires et fournisseurs à adopter une stratégie de développement durable. Les partenaires au sein même de l'entreprise qui constituent les différentes unités opérationnelles adoptent tous la stratégie de développement durable en recyclant le carton, les cartouches d'encre pour imprimantes, en évitant les gobelets jetables, en utilisant une distributrice d'eau chaude ou froide au lieu d'acheter des bouteilles d'eau. Ils doivent se conformer aux 10 principes du Pacte Mondial des Nations Unies.





# LA COP DÉCRIT L'INTÉGRATION DANS LES FONCTIONS STRATÉGIQUES ET LES UNITÉS OPERATIONNELLES

Attribuer la responsabilité en matière de développement durable à un individu ou un groupe dans chaque unité ou filiale.

Dans le cabinet d'avocats **BENKHALIFA | CABINET MBC INC.**, chaque partenaire se représente lui-même et n'est affilié à aucune unité ou filiale. Ainsi, chacun d'entre eux porte lui-même la responsabilité en matière de développement durable. La responsabilité en termes de partenariats se fonde sur une charte qui introduit dans ses articles l'obligation de se conformer aux 10 principes du Pacte Mondial des Nations Unies et à des politiques qui intègrent la Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE).



2

Communiquer les politiques et attentes envers les fournisseurs et les autres partenaires professionnels.

**BENKHALIFA | CABINET MBC INC.** insiste pour que tous les fournisseurs du cabinet aient des bonnes pratiques environnementales. Le fournisseur d'encre du cabinet, Island Ink-jet à Montréal, pour les imprimantes, par exemple, a aussi un programme de recyclage de cartouches usagées.





# POLITIQUES ET PROCÉDURES FIABLES CONCERNANT LES DROITS DE L'HOMME



# LA COP DÉCRIT DES ENGAGEMENTS, STRATÉGIES OU POLITIQUES PRÉCIS DANS LE DOMAINE DES DROITS DE L'HOMME

# 3

Engagement de se conformer à toutes les lois en vigueur et de respecter les droits de l'Homme internationalement reconnus, partout où l'entreprise opère (Déclaration Universelle des Droits de l'Homme, etc.).

**BENKHALIFA | CABINET MBC INC.** est un cabinet d'avocats, ainsi, tous les partenaires, étant pour la très grande partie des avocats aux Barreaux de Paris, du Québec ou encore d'Oran, se doivent de respecter les droits de l'Homme, conformément à leur formation et aux principes qu'ils défendent. Tous les membres du Cabinet s'attachent à respecter la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme et les conventions internationales liées à la protection de l'environnement, au Développement Durable et à la lutte contre les changements climatiques.

Déclaration d'engagement disponible publiquement, communiquée en interne et externe à tout le personnel, les partenaires professionnels ou autres parties prenantes.

La direction et tous les partenaires au sein du Cabinet s'engagent à respecter et à soutenir les droits de l'Homme, comme le veut le code de déontologie de la profession d'avocat, ainsi que le code des professions régi par les lois et règlement au Québec, au Canada et en France.



# LA COP DÉCRIT DES ENGAGEMENTS, STRATÉGIES OU POLITIQUES PRÉCIS DANS LE DOMAINE DES DROITS DE L'HOMME

# 3

**Déclaration d'engagement intégrée ou séparée pour le respect et le soutien des droits de l'Homme, approuvée au plus haut niveau de l'entreprise.**

Une déclaration publique est disponible en interne et en externe dans le code des valeurs explicitement, qui démontre que la défense des droits de l'Homme est promulguée continuellement par le Cabinet. Ainsi lors de la signature, par chaque membre, d'une entente de confidentialité, une Charte éthique est signée en accompagnement, engageant le signataire à refuser toutes formes de discriminations fondées sur la religion ou les convictions, sur le racisme, l'ethnicisme, l'antisémitisme et toutes formes de xénophobie ou fondées sur le sexisme, l'handicap, la situation de fortune, l'âge, le genre ou encore l'orientation sexuelle, appelant au partage, à l'esprit du Vivre Ensemble en Paix et de cordialité.



# LA COP DÉCRIT LES SYSTÈMES DE MANAGEMENT EN PLACE POUR INTÉGRER LES PRINCIPES DES DROITS DE L'HOMME

# 4

## Processus pour s'assurer que les droits de l'Homme internationaux sont respectés.

Toute forme de discrimination au sein du Cabinet ne peut entraîner qu'une des deux conséquences : Une formation plus accentuée et profonde des droits de l'Homme, ou si le concerné refuse cette formation, la rupture du partenariat avec le partenaire ou le stagiaire en question.

## Sensibilisation interne et formation sur les droits de l'Homme pour la direction et les employés.

Les avocats au sein du Cabinet sont formés par leur métier à respecter et soutenir les droits de l'Homme. Les autres partenaires et stagiaires au sein du Cabinet sont quant à eux formés et sensibilisés sur les droits de l'Homme, afin d'éviter toute forme de discrimination, qu'elles soient religieuse, liée à l'origine, sexuelle, linguistique, politique, sociale ou encore de fortune.





# LA COP DÉCRIT LES SYSTÈMES DE MANAGEMENT EN PLACE POUR INTÉGRER LES PRINCIPES DES DROITS DE L'HOMME

# 4

Processus ou programmes en place pour soutenir les droits de l'Homme par : le cœur de métier; investissement stratégique/philanthropique/social; engagement public; partenariats et/ou d'autres formes d'action collective.

La majorité des partenaires au sein du Cabinet sont des avocats. Ainsi, leur métier les oblige à soutenir et défendre les droits de l'Homme. De plus, **BENKHALIFA | CABINET MBC INC.** est partenaire avec des ONG détenant le statut « Spécial » auprès du Conseil économique et social des Nations Unies (ECOSOC). Chaque année le Cabinet, dans sa politique de philanthropie, choisit et soutient financièrement les organismes à but non lucratif qui soutiennent les droits de l'Homme ; et notamment dans les zones défavorisées.



# LA COP DÉCRIT LES MÉCANISMES DE CONTRÔLE ET D'ÉVALUATION EN PLACE POUR L'INTÉGRATION DES PRINCIPES LIÉS AUX DROITS DE L'HOMME

**Mécanismes de plainte légitimes, accessibles, réguliers, équitables, transparents, compatibles avec la loi, sources d'apprentissage continu, basés sur l'engagement et le dialogue.**

Le Cabinet est composé de partenaires. Ainsi, en cas de conflit, les partenaires en discutent eux-mêmes les uns avec les autres afin de régler le conflit. Le Cabinet se spécialisant aussi en médiation civile, commerciale et travail, les processus de règlement de conflit y sont bien connus et sont appliqués par les partenaires. De plus, pour les stagiaires, au plus haut niveau de la gouvernance, le président, en personne, est toujours à l'écoute et adopte une politique d'empathie. Étant aussi un médiateur accrédité par le Barreau du Québec et coach certifié ICF, le Président Me BENKHALIFA peut aussi avoir recours à son savoir-faire.

**Autres bonnes pratiques établies ou naissantes.**

Étant un Cabinet d'avocats, **BENKHALIFA | CABINET MBC INC.** se doit de faire respecter les droits de l'Homme au sein et en dehors du Cabinet, afin de garder son intégrité, sa réputation et son implication par la Responsabilité Sociétale dans ses cercles d'influence.

# 5



**CRITÈRES 6 À 8.**

# CONDITIONS DE TRAVAIL



# **POLITIQUES ET PROCÉDURES FIABLES CONCERNANT LES NORMES INTERNATIONALES DU TRAVAIL**





# LA COP FORMULE DES ENGAGEMENTS, STRATÉGIES OU POLITIQUES PRÉCIS DANS LE DOMAINE DES NORMES DU TRAVAIL

# 6

Référence aux conventions internationales pertinentes (Conventions de l'OIT) et à d'autres normes internationales dans les politiques d'entreprises.

**BENKHALIFA | CABINET MBC INC.** respecte les règles de l'OIT et déclare publiquement son appui au respect de la législation du travail, conformément aux lois en vigueur au Canada.



# LA COP DÉCRIT LES SYSTÈMES DE MANAGEMENT EN PLACE POUR INTÉGRER LES PRINCIPES RELATIFS AU TRAVAIL

# 7

## Évaluations des risques et impacts concernant les normes du travail.

Le baromètre de satisfaction interne permet d'évaluer la perception de l'entreprise et son management du point de vue de l'ensemble des collaborateurs par le biais d'une enquête annuelle faite anonymement et basée sur un entretien de développement personnel pour chaque partenaire et stagiaire. De plus, le Cabinet a renouvelé la mise en place d'une offre de coaching et de développement personnel pour chaque membre du Cabinet.



# LA COP DÉCRIT LES MÉCANISMES DE CONTRÔLE ET D'ÉVALUATION EN PLACE POUR L'INTÉGRATION DES PRINCIPES LIÉS AUX NORMES DU TRAVAIL

# 8

**Politiques, procédures et activités pertinentes que l'entreprise planifie d'entreprendre pour remplir ce critère.**

Un système de collecte des données, qui a été mis en place depuis 2015, a permis de récolter les retours des collaborateurs et d'organiser de façon précise et officielle un processus d'amélioration continue à la satisfaction et la convenance de chaque partie prenante.

**Audits ou autres mesures pour contrôler et améliorer les normes du travail des entreprises dans la chaîne logistique, en ligne avec les normes du travail internationales.**

Le Cabinet partenaire tiers CQFD LAB INC. qualifié en Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE) et Développement Durable (DD) à Montréal, est la partie tierce qui supervise les politiques concernant les normes du travail du Cabinet. Celle-ci, fait un audit annuel remis à la direction pour alimenter le principe d'amélioration continue.



# LA COP DÉCRIT LES MÉCANISMES DE CONTRÔLE ET D'ÉVALUATION EN PLACE POUR L'INTÉGRATION DES PRINCIPES LIÉS AUX NORMES DU TRAVAIL

# 8

## Autres bonnes pratiques établies ou naissantes.

Le Cabinet entretient et prend en compte les retours des collaborateurs à des fins de satisfaction interne. Il agit, dans le cadre d'un programme de bonne nutrition en offrant des fruits, in situ, au Cabinet et en faisant la promotion du régime méditerranéen préconisé par l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS), cherchant à contribuer au troisième Objectif de Développement Durable (ODD).





**CRITÈRES 9 À 11.**

# **ENVIRONNEMENT DURABLE**



A young green plant with several leaves is growing out of a hand that is holding a mound of dark soil. The background is a soft, out-of-focus grey. The text is centered in a dark blue box.

# **POLITIQUES ET PROCÉDURES FIABLES CONCERNANT LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT**

# LA COP FORMULE DES ENGAGEMENTS, STRATÉGIES OU POLITIQUES PRÉCIS DANS LE DOMAINE DU RESPECT DE L'ENVIRONNEMENT

Référence aux conventions internationales pertinentes et à d'autres dispositifs internationaux (par exemple la Déclaration de Rio sur l'Environnement et le Développement).

Le Président Me BENKHALIFA et **BENKHALIFA | CABINET MBC INC.** poursuivent, avec une volonté ferme d'agir, l'atteinte et le respect du nouveau programme des 17 ODD des Nations Unies. Le Cabinet supporte aussi et s'engage à respecter les normes du Pacte mondial des Nations Unies, la déclaration de Rio sur l'Environnement, la Déclaration des droits de l'Homme, la Charte des droits et des libertés de la personne du Québec où se trouve son siège.

# 9



# LA COP DÉCRIT LES SYSTÈMES DE MANAGEMENT EN PLACE POUR INTÉGRER LES PRINCIPES RELATIFS À LA GESTION DE L'ENVIRONNEMENT

# 10

## Sensibilisation interne et formation sur la gestion durable de l'environnement pour la direction et les employés.

Tous les membres de l'équipe sont encouragés à :

- Réutiliser les côtés vierges des papiers usagers ;
- Faire des photocopies recto/verso ;
- Éteindre les appareils électroniques et les lumières ;
- Utiliser des tasses et verres personnels ;
- Utiliser de la vaisselle réutilisable pour les clients ;
- Utiliser les e-mails et les nouvelles technologies et clefs USB autant que possible au lieu de papier, afin de partager l'information ;
- Acheter les fournitures de bureau chez les commerces en proximité du Cabinet pour diminuer les utilisations de moyens de transports pour les livraisons et réduire l'empreinte écologique ;
- Privilégier le télétravail et les vidéo-conférences lorsqu'applicables ;
- Lors des marches de cohésion d'équipe et de formation, ramasser les divers déchets aux abords des lacs, cours d'eau et des zones du circuit de marche.

De plus, un système automatique est mis en place permettant l'extinction programmée de toutes les lumières des bureaux du Cabinet.





# LA COP DÉCRIT LES MÉCANISMES DE CONTRÔLE ET D'ÉVALUATION EN PLACE POUR L'INTÉGRATION DES PRINCIPES LIÉS À LA GESTION DURABLE DE L'ENVIRONNEMENT

## Autres bonnes pratiques établies ou naissantes.

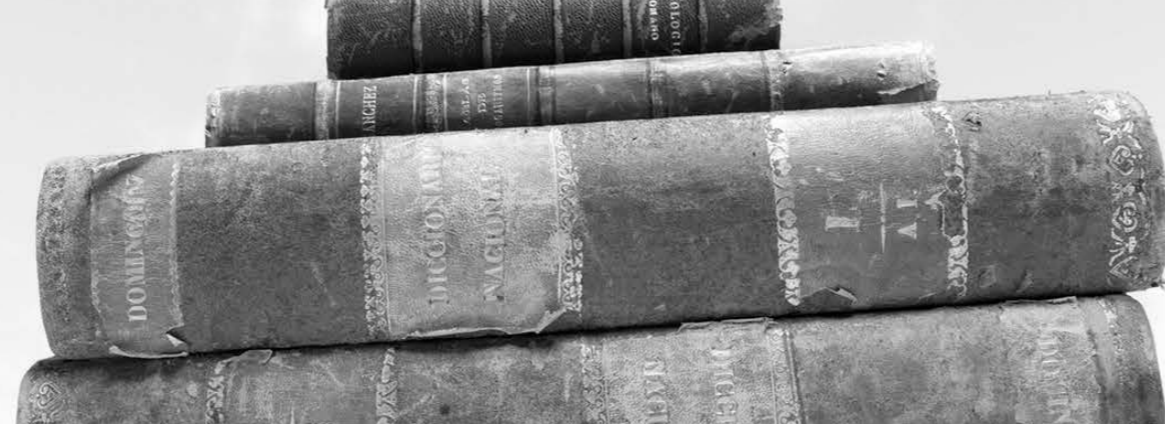
Le Cabinet est composé de plusieurs partenaires qui respectent tous la déontologie de leur métier. Au plus haut niveau de la gouvernance, le Président, étant celui qui prend les décisions concernant les politiques du Cabinet. Celui-ci est toujours à l'écoute de ses partenaires afin de trouver des solutions collectives avec les équipes et à mettre en place une synergie pour réduire l'empreinte écologique du Cabinet et lutter contre les changements climatiques ; ce qui reflète l'engagement du Cabinet décrit dans sa Charte DD & RSE.



**CRITÈRES 12 A 14.**

# LUTTE CONTRE LA CORRUPTION





# POLITIQUES ET PROCÉDURES FIABLES CONCERNANT LA LUTTE CONTRE LA CORRUPTION



# LA COP FORMULE DES ENGAGEMENTS, STRATÉGIES OU POLITIQUES PRÉCIS DANS LE DOMAINE DE L'ANTI-CORRUPTION

# 12

## Soutien de la direction envers la lutte contre la corruption.

**BENKHALIFA | CABINET MBC INC.**, étant un Cabinet d'avocat, le code de déontologie de la profession d'avocat y est appliqué rigoureusement. Aussi, le Président, Me BENKHALIFA, condamne toute forme de corruption qu'elle soit au sein du Cabinet ou avec les partenaires.

## Déclaration de soutien aux structures légales régionales et internationales pertinentes (par exemple la Convention des Nations Unies contre la corruption).

Le Cabinet communique, via le site internet, son soutien et son adhésion au Pacte mondial des Nations Unies et adhère aux bonnes pratiques, en lien avec la Convention des Nations Unies contre la corruption.





# LA COP FORMULE DES ENGAGEMENTS, STRATÉGIES OU POLITIQUES PRÉCIS DANS LE DOMAINE DE L'ANTI-CORRUPTION

# 12

## Autres bonnes pratiques établies ou naissantes.

Le code de déontologie de la profession d'avocat est appliqué rigoureusement au sein du Cabinet et condamne ainsi toute forme de corruption qu'elle soit au sein du Cabinet ou avec les partenaires. De plus, 100 % de notre comptabilité est en conformité scrupuleuse avec les règles comptables locales ainsi que les obligations fiscales dans l'enregistrement de tous les flux financiers et ce dans le respect de la réglementation au Canada et au Québec.



# LA COP DÉCRIT LES SYSTÈMES DE MANAGEMENT EN PLACE POUR INTÉGRER LES PRINCIPES RELATIFS À LA LUTTE CONTRE LA CORRUPTION

# 13

## Séparation des pouvoirs en interne pour assurer la cohérence avec l'engagement anti-corruption.

Tous les partenaires travaillant au sein du Cabinet sont indépendants et la séparation des pouvoirs est automatique en interne. De plus, l'enregistrement des dépenses et entrées d'argent est tenu par la Directrice Exécutive et les stagiaires qui se partagent la tâche. La comptabilité finale au Canada, quant à elle, est tenue par un comptable indépendant du Cabinet, expert professionnelle agréé (CPA) par l'Ordre des comptables professionnels agréés du Québec.



# LA COP DÉCRIT LES MÉCANISMES DE CONTRÔLE ET D'ÉVALUATION EN PLACE POUR L'INTÉGRATION DES PRINCIPES LIÉS À L'ANTI-CORRUPTION

# 14

## Utilisation d'assurance externe indépendante pour les programmes anticorruption.

L'assurance « Responsabilité professionnelle » requise par le Barreau du Québec est obligatoire pour chaque avocat partenaire du Cabinet.

## Processus pour gérer les incidents.

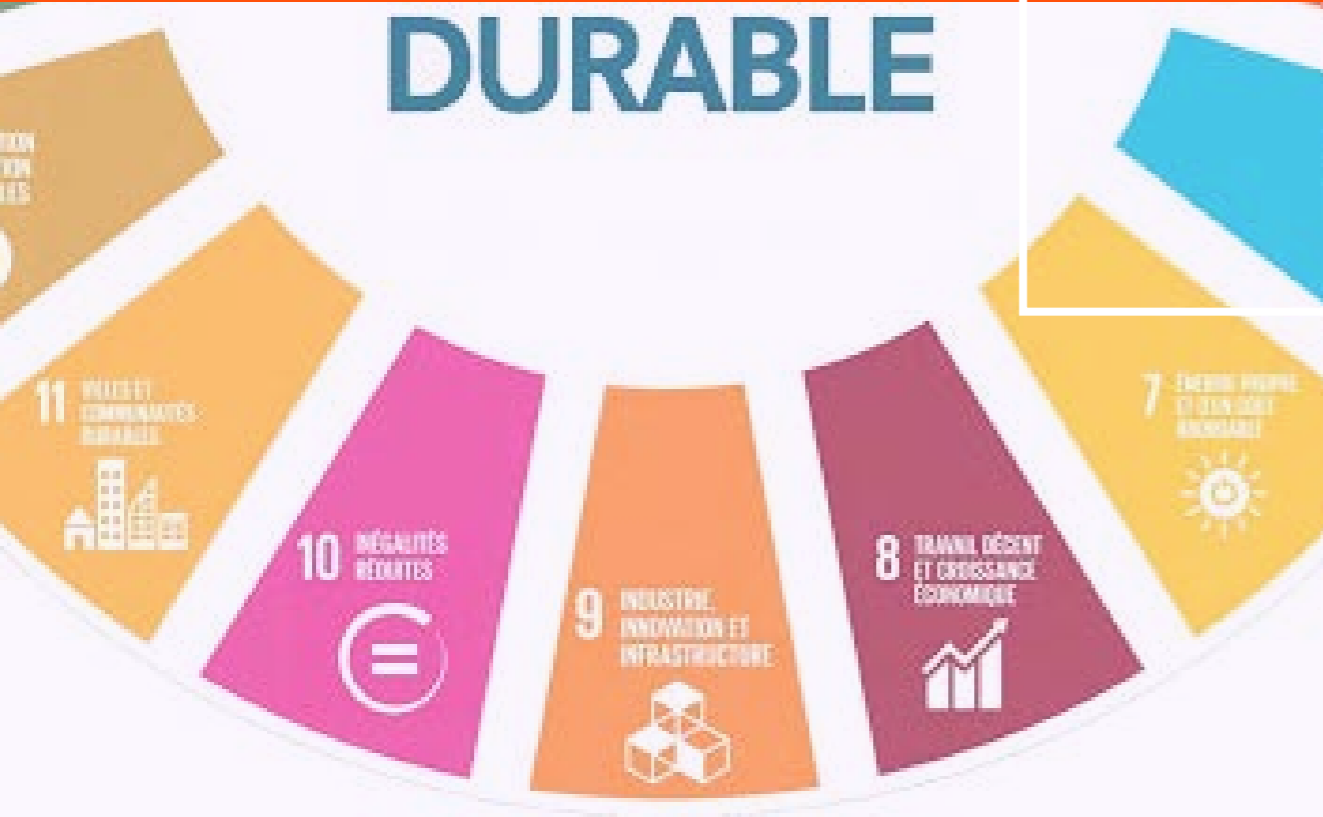
Le processus mis en place pour gérer les incidents liés à la corruption est conforme aux lois et règlements du Canada et du Québec et au code de déontologie et de l'éthique professionnelle du Barreau du Québec.





CRITÈRES 15 A 18.

DURABLE



# SOUTENIR LES OBJECTIFS DES NATIONS UNIES





# LA COP DÉCRIT LES CONTRIBUTIONS DU COEUR DE MÉTIER AUX OBJECTIFS ET PROBLÉMATIQUES PLUS LARGES DE L'ONU

# 15

**Aligner la stratégie du cœur de métier avec un ou plusieurs Objectifs des Nations Unies pertinents.**

Au travers du partenariat avec des ONG pour lesquelles le Cabinet donne des contributions annuellement, nous mettons tout en œuvre avec un engagement ferme décrit dans notre Charte DD & RSE renouvelée annuellement. En 2019, nous faisons la promotion de 11 Objectifs de Développement Durable (ODD) ; à savoir le troisième intitulé : « **Santé et bien-être** », le cinquième intitulé : « **Égalité entre les sexes** », le huitième intitulé : « **Travail décent et croissance économique** », le onzième intitulé : « **Villes et communautés durables** », le douzième intitulé : « **Consommation et production responsables** », le treizième intitulé : « **Mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques** », le douzième intitulé « **Consommation et production responsables** », le treizième intitulé : « **Mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques** », le quatorzième intitulé : « **Vie aquatique** », le quinzième intitulé : « **Vie terrestre** », le seizième intitulé : « **Paix, justice et institutions efficaces** », et le dix-septième intitulé : « **Partenariats pour des objectifs mondiaux** ».



# LA COP DÉCRIT DES NVESTISSEMENTS STRATÉGIQUES SOCIAUX ET DE PHILANTHROPIE

# 16

Rechercher des investissements sociaux et des contributions philanthropiques liés au cœur de métier ou au contexte opérationnel de l'entreprise, en tant que partie intégrante de sa stratégie de développement durable.

Via sa politique Pro Bono, **BENKHALIFA | CABINET MBC INC.** aide les personnes considérées comme démunies financièrement, selon des critères précis, à se défendre juridiquement à hauteur de 10 bénéficiaires par année, sans qu'elles doivent s'acquitter de la totalité des honoraires demandés à un client régulier ou encore en ne payant que les frais de dossier. Le Cabinet a aussi une politique de formation des Juniors et de la relève dans le Développement Durable à travers des stages offerts au sein même du Cabinet.



# LA COP DÉCRIT UNE PRISE DE POSITION ET UN ENGAGEMENT EN MATIÈRE DE POLITIQUE PUBLIQUE

Engagement public sur l'importance d'agir sur un ou plusieurs objectif(s)/thème(s) des Nations Unies.

**BENKHALIFA | CABINET MBC INC.** s'engage dans la promotion de la diversité culturelle et du rapprochement des peuples et des cultures, notamment les peuples autochtones au Canada. Le Président est personnellement impliqué, car il fait partie du Comité éditorial des « Lys de la Diversité du Québec » qui est un organisme reconnu au Québec et qui décerne des prix pour la promotion des talents de la Diversité.

Autres bonnes pratiques établies ou naissantes.

En partenariat étroit avec le GIE « Émouvance des émouvants », nous soutenons activement les actions de promotion du Vivre ensemble en paix telles que : l'organisation de la journée internationale du « Vivre Ensemble en paix » et en mai 2020, la plantation symbolique d'arbres de la Paix tel les Oliviers. De plus, nous adhérons à la cause de l'autonomisation des femmes à travers notre soutien aux communautés d'affaires écoresponsables tel le réseau Wallada (Femmes d'Affaires ÉcoResponsables du Maghreb).

# 17



18

Développer et implémenter des partenariats avec des organisations publiques ou privés (entités des Nations Unies, Gouvernement, ONG ou autres) sur le cœur de métier, les investissements sociaux et/ ou « advocacy ».

**BENKHALIFA | CABINET MBC INC.** est en partenariat avec le Cabinet parisien Miguérès Moulin qui est lui aussi membre du Pacte mondial des Nations Unies. Ce partenariat vise, entre autres, à l'incubation de talents étrangers dans le Développement Durable et la Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE) au Québec.





**CRITÈRES 19 A 21.**

# **GOUVERNANCE & LEADERSHIP DE LA RSE**



# 19

**Le PDG délivre un engagement public explicite, démontre un leadership personnel concernant la RSE et l'engagement envers le Global Compact.**

Le Président s'engage publiquement sur son support au Pacte mondial des Nations Unies décrit dans notre Charte DD & RSE et prend position régulièrement lors de conférences, discours ou encore lors de réunions sur la promotion de la Diversité, l'égalité, l'atteinte des 17 ODD et les enjeux du Développement Durable.

**Le Président promeut des initiatives améliorant la durabilité du secteur d'activité de l'entreprise et conduit le développement de standards pour l'industrie.**

Le Président promeut continuellement les principes du Pacte mondial des Nations Unies et l'importance de l'implémentation de programmes de Développement Durable dont une équipe dédiée est en charge d'assurer le suivi et l'exécution des orientations stratégiques du Cabinet en matière de DD & RSE. Le Président pousse aussi ses partenaires à adhérer aux principes du Pacte mondial des Nations Unies et à adopter des initiatives pour le Développement Durable. En outre, il initie à la démarche de l'ISO 26000 qui promeut la Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE).



# LA COP DÉCRIT L'ADOPTION PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION ET LA SURVEILLANCE

# 20

**Le Conseil d'administration (ou équivalent) assume la responsabilité et la surveillance de la stratégie et de la performance à long terme de la RSE.**

Le Président, son conseil d'administration et les cadres de l'organisation s'engagent publiquement à la transparence quant aux programmes implémentés de RSE et de Développement Durable et veille à accompagner ses clients dans leur politique de Développement Durable ainsi que leur politique environnementale.



21

**Autres bonnes pratiques établies ou naissantes.**

Une clause de médiation, une clause compromissoire ou encore une clause de Développement Durable se retrouve dans les contrats signés avec les partenaires ainsi que les clients-entreprises, assurant par la même l'échange d'expérience et les bonnes pratiques.





# NOS PROGRÈS 2019



# DÉMARCHE ENTREPRENEURIALE ORGANIQUE

Trois entités ont été créées afin de maximiser l'expérience entrepreneuriale vécue par les Candidats-Entrepreneurs pour renforcer leurs capacités et leur Leadership et assurer une autonomie économique.

## INCUBATEUR & ACCÉLÉRATEUR

L'orientation du Cabinet à mettre en place un Incubateur s'inscrit dans une démarche systémique globale impliquant la volonté de redistribuer une connaissance accumulée depuis plusieurs années en stratégie d'affaires et coaching exécutif.

L'incubateur c'est un milieu qui sert à aider le succès des entreprises en devenir en offrant un amalgame de formation, conseils, coaching et financement.

Dans le cas des incubateurs du Cabinet, leur création est pertinente dans son intégration au parcours complet pour l'entreprise en devenir. En effet, dans notre approche, un incubé le devient quand il passe par différentes étapes au cours desquelles son expérience est enrichie, autant par la connaissance que par des défis relevés ou autres. Par conséquent, l'adhésion à ce parcours implique un engagement fort envers soi qui permet une compréhension de l'entrepreneurship vécue par l'empirique et aboutissant à une autonomisation économique, un renforcement des capacités et celui du leadership.

Au final, un individu désirant monter un projet d'entreprise qui réussit son parcours et atteint ses objectifs financiers a la possibilité d'accéder à l'accélérateur du Cabinet.



# DÉMARCHE ENTREPRENEURIALE ORGANIQUE

Trois entités ont été créées afin de maximiser l'expérience entrepreneuriale vécue par les Candidats-Entrepreneurs pour renforcer leurs capacités et leur Leadership et assurer une autonomie économique.

## PLATEFORME D'APPRENTISSAGE PAR L'EXPÉRIENCE (PAX)

Cette plateforme est primordiale dans le processus d'apprentissage. Au-delà de la formation et du coaching procurés, son objectif est d'abolir les différences, l'immobilisme et l'individualisme pour laisser s'épanouir l'altruisme et l'amour dans les rapports d'interactions entre les créateurs de richesses volontaires. Ainsi, l'essentiel réside à s'élever vers la cause qu'est la paix et la diffusion de son message.

En effet, lorsque l'individu représentant l'entreprise en devenir est imprégné par des valeurs mettant l'Être au centre des préoccupations, cela implique une émergence d'une entreprise responsable, agile et par conséquent, la constitution d'un noyau d'individus interagissant dans cette plateforme qui finit par créer une Communauté d'Affaires ÉcoResponsable.

Par ailleurs, les participants vivent différentes situations d'échanges d'expériences qui permettent la perception des propres limites des parties prenantes qui vivent l'opportunité du dépassement des impuissances. Au final, les participants se voient multiplier leur capacité d'accueil de soi, des individus et des aléas de l'expérience y afférente. Une richesse immatérielle qui ne peut être accumulée qu'au travers des différents défis à relever lors du parcours de l'entrepreneur.





# LES TYPES DE FORMATIONS

Les formations sont primordiales pour enrichir les connaissances des participants.

Le Cabinet a créé une série de « types » de formation afin de maximiser l'apprentissage et partager les bénéfices.

Ces formes d'apprentissage s'inscrivent bien dans le programme de coaching pour l'intégration d'habitudes saines de vie. Parmi tant d'autres, nous présentons, ici, 3 types de formation des plus courantes ; à savoir :



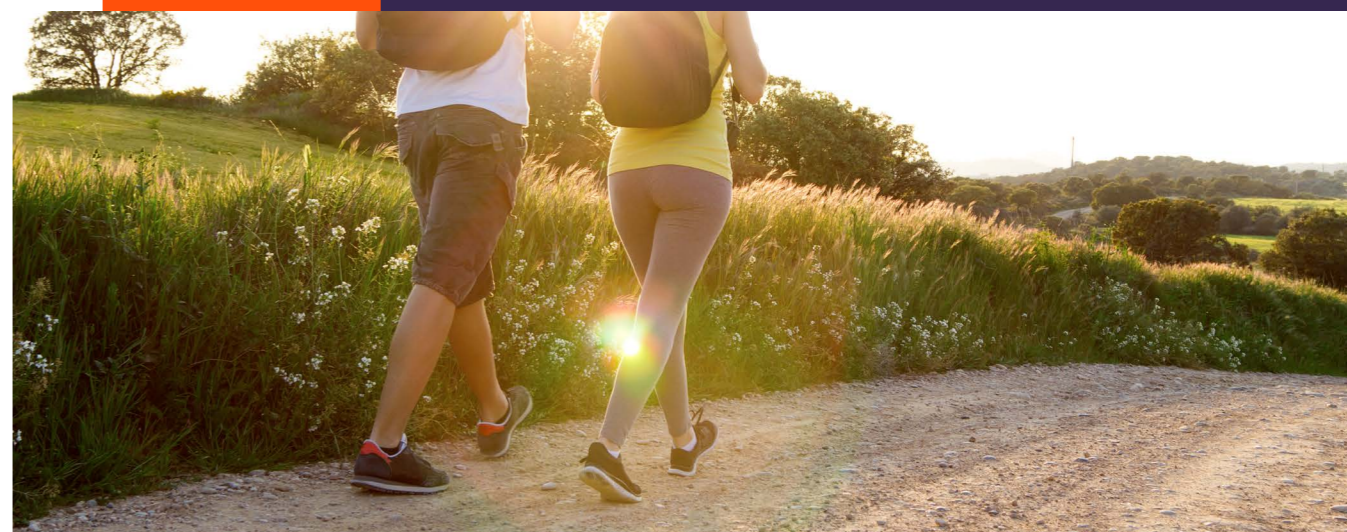
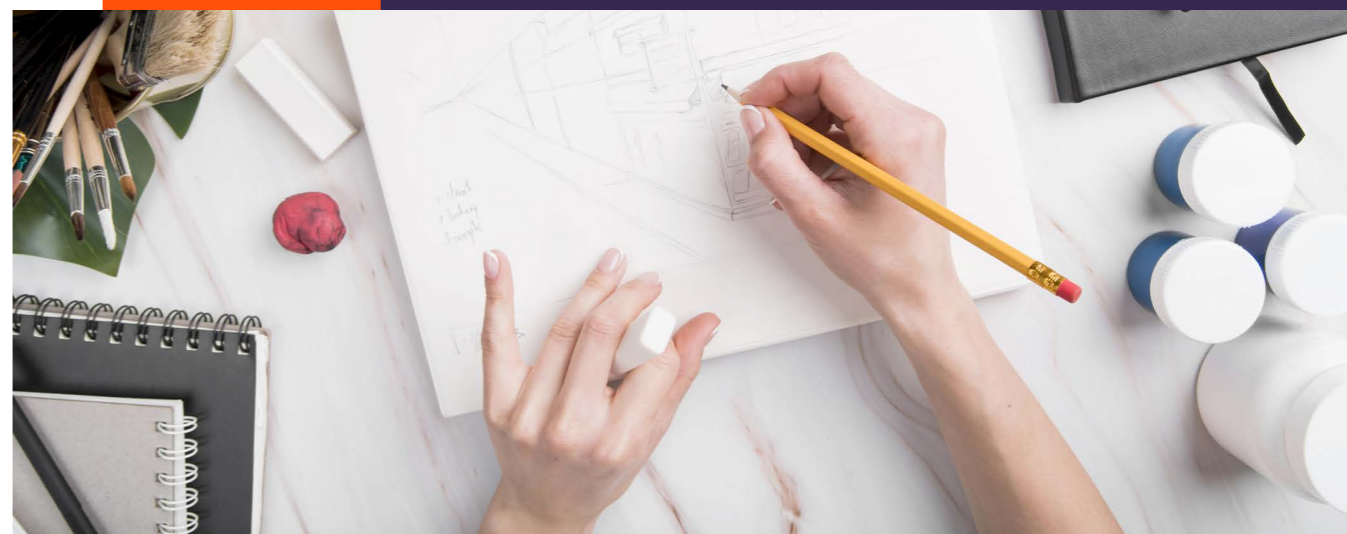
**FORMADJONCTION**



**FORMACRÉATION**



**FORMATION**





# LES TYPES DE FORMATIONS



## FORMADJONCTION

Il s'agit de l'acquisition d'un Savoir dans un domaine précis et pointu. Un transfert de connaissances et de concepts relevant du secteur entrepreneurial ou de la culture générale visant à tracer un chemin vers l'érudition. En effet, le principe est que tout est lié et que chaque connaissance ou information acquise se meut dans un processus capable de déclencher des ouvertures ou des prises de conscience très utiles pour le développement personnel et celui des affaires responsables.



## FORMACRÉATION

Cette formation fait appel aux émotions de l'humain, de sorte à les mobiliser pour la création, dans les disciplines artistiques reconnues en tant que tel et également dans tout domaine où l'innovation est un principe de fonctionnement.

L'individu est invité à être formé tout en créant.



## FORMACTION

Il s'agit d'impulser une démarche d'acquisition des connaissances et savoir-faire qui consiste à mettre en mouvement les participants en les mettant en action lors des échanges et formations (marche active, activité sportive, apprentissage péripatéticien (non assis)).



Les futurs chefs d'entreprises, ayant organisé leurs Meet UP et poursuivi le processus menant vers l'incubation, bénéficient d'un EliTeamBuiding® conduit par le Cabinet. Il s'agit d'un Teambuilding destiné aux Talents ÉcoResponsables, dont le principal objectif est de construire des liens solides entre les membres pour en faire une équipe fortement soudée, coordonnée et collaboratrice à tout points de vue.

Au programme de l'EliTeamBuiding®, les activités suivantes sont mises en oeuvre :

- **Coaching** : Individuel, de groupe et d'équipe ;
- **FormAdjonction sur différentes thématiques** : Science, Économie, Management, Philosophie, Histoire, Langue, Stratégie, etc. ;
- **FormaCréation** : L'Art du discours, Cuisine en conscience, etc. ;
- **FormAction** : Marche créative, Marche en Duo, etc. ;
- **Ateliers artistiques** : Mosaique, Céramique, Dessin, Calligraphie, Peinture, etc. ;
- **Activités sportives et Bien-être** : Stretching, Arts Martiaux, Gymnastique, Danse, Chant, Musique, Marche, Méditation, Massage, MicroSieste, Child Friendly, Lecture croisée, Déclamation, Théâtre, Discours, Causeries, etc. ;
- **Activités responsables** : Ramassage des déchets, Plantation d'arbres & de plantes, Potagères, Nettoyage des plages, Sensibilisation par rapport à l'environnement, etc. ;
- **Vie en Communauté d'Affaires ÉcoResponsable**: Accueil, Partage, Polyvalence, Responsabilité, Cuisine créative, Jardinage collectif, etc.

# ELITEAMBUILDING®



# LABORATOIRE BIEN-ÊTRE & ÉCO-SANTÉ (LAB-ÈS) WELLNESS & ECO-BLOOM LAB. (BLOOM'S LAB.)

Au sein du Cabinet et dans les entités créées, nous mettons un point d'honneur à nous préoccuper du bien-être des individus qui nous entourent.

En effet, d'ores et déjà, nous avons démocratisé les micro-siestes (15 minutes) et avons instauré dans chaque espace de travail une zone Bien-être-Méditation (*Wellness Space*).

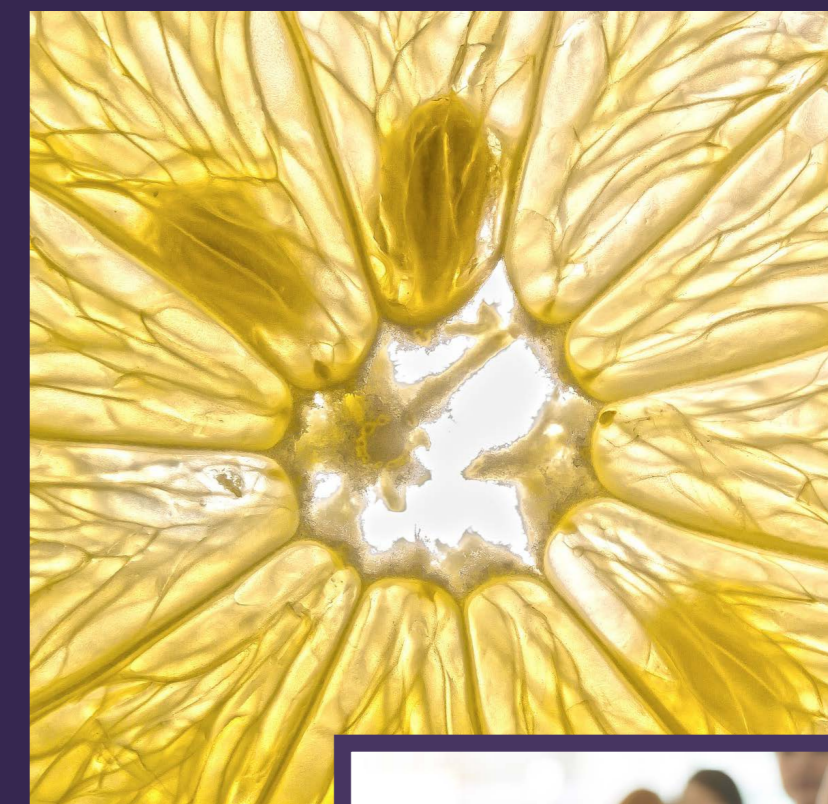
Cet espace a pour vocation de stimuler la créativité des équipes.

Le principe est simple; nous optimisons les capacités de création des équipes à tout instant et pour toute activité en cours.

Par conséquent, chaque espace est considéré dans le but d'un aménagement optimal des zones de création et de la mise en place de tous les outils nécessaires pour maximiser le potentiel de l'activité en cours et le niveau de créativité de nos Talents ÉcoResponsables qui y développent leur capacités de créateurs de richesses.

Notre démarche Éco-Santé se veut **fonctionnelle, expérientielle, culturelle et sociétale**. Elle consiste à réunir des praticiens du Bien-Être et de la Santé, des promoteurs des produits du Terroir et de la Gastronomie, des Coachs certifiés, des créatifs de la Culture, des Arts, du Design Sociétal et des professionnels du Droit de la Santé, de l'Environnement et du Développement Durable, afin qu'ils collaborent, de concert, pour fournir aux abonnés un service de qualité, en terme de Bien-être et de Santé. Les offres de services s'articulent autour de solutions à caractère didactique et/ou pédagogique, par interaction avec le milieu ambiant des participants.

Ainsi, la vocation du LAB-ÈS / BLOOM'S LAB., lieu d'informations, de sensibilisation, de formations, de coaching et de soins par l'expérience, est d'améliorer à la fois et simultanément l'hygiène et la sécurité des personnes et celui de l'Environnement.

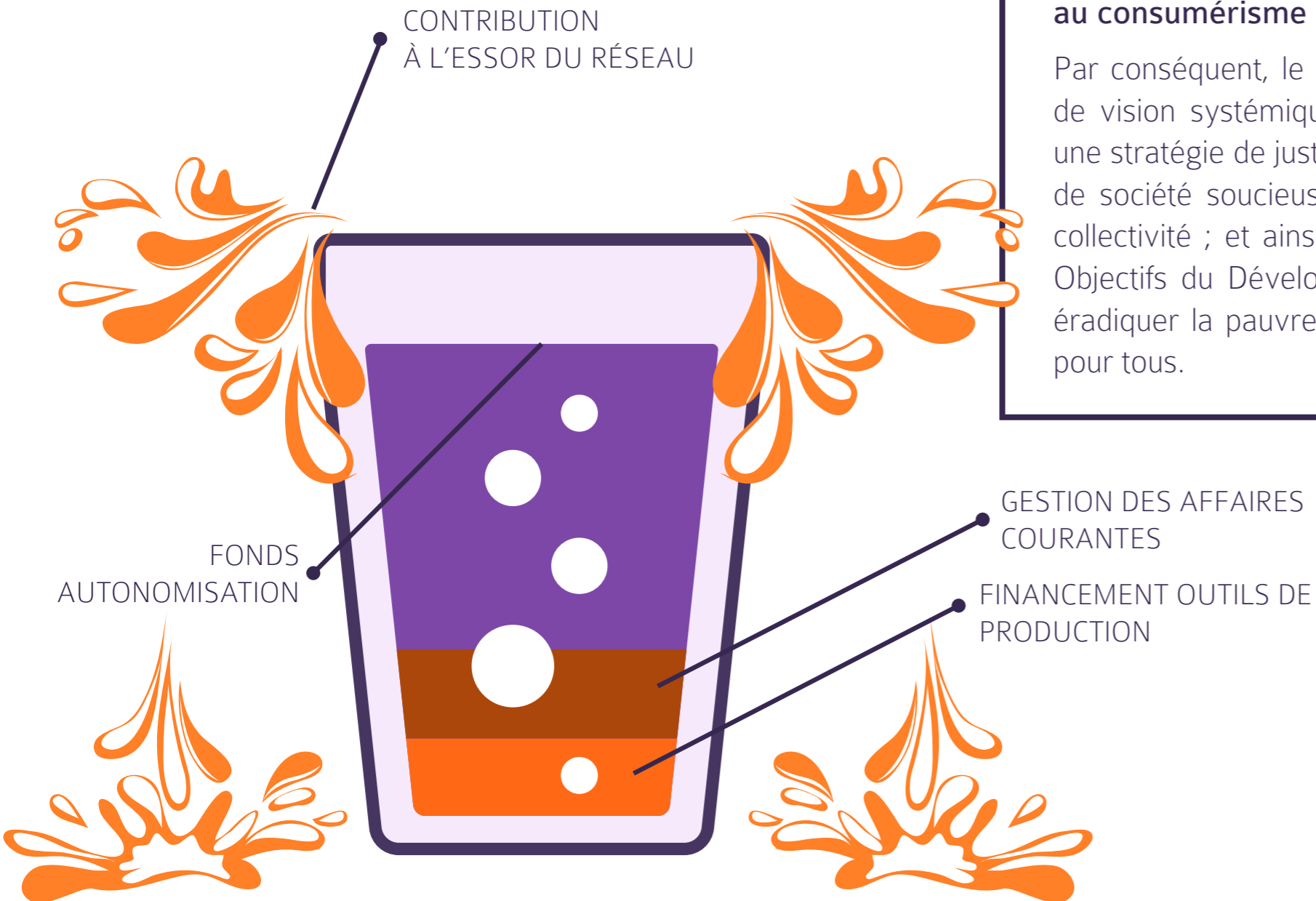


# LA TONTINE

L'entrepreneuriat implique la gestion économique. Celle-ci peut être ardue et créer une dépendance émotive qui ne permet pas des prises de décisions éclairées pour l'organisation.

Ainsi, le Cabinet a mis en place, dans le parcours suggéré, une pratique de Tontine. L'objectif de la Tontine n'est pas seulement l'opportunité d'une autonomisation économique, d'une gestion financière saine et d'une priorisation des dépenses, mais également, **une opportunité pour vivre l'expérience du principe de désintéressement face au consumérisme et l'obsession du profit.**

Par conséquent, le Candidat-Entrepreneur augmente ses capacités de vision systémique et de prise de décisions responsables dans une stratégie de justice redistributive des richesses et dans un esprit de société soucieuse de l'équité entre les membres d'une même collectivité ; et ainsi contribuer à l'effort mondial d'atteinte des 17 Objectifs du Développement Durable (ODD). Aussi, par la même, éradiquer la pauvreté, protéger la planète et garantir la prospérité pour tous.



# TRANSITION RSE

Le Parcours de Transition RSE est un parcours créé pour permettre aux talents volontaires de se lancer dans une démarche d'autonomisation et de création de richesses à travers l'Entrepreneuriat ÉcoResponsable.

D'abord, tout participant passe par une recommandation, suivie d'une lettre de motivation et débute le parcours par une participation à un Meet UP.

Cette participation est riche d'une pratique attachée à notre **"Tétrade Didactique"** : **Information, Sensibilisation, Formation & Coaching**. Le Meet UP est surtout un événement où toutes les conditions mises en place permettent l'apprentissage par l'expérience (apprendre à être, savoir-faire & art de vivre). Cette expérience dure un minimum de 3 jours. Tout au long de cette période, les participants sont pris en charge et sont aussi confrontés à des défis afin de valider, si tant est que leur intention est de continuer le parcours. La congruence de leur candidature est ainsi liée aux valeurs partagées des organisations impliquées et qui, in fine, revient aux valeurs du Développement Durable et de la Responsabilité Sociétale des Entreprises ; où l'Être est au centre des préoccupations.

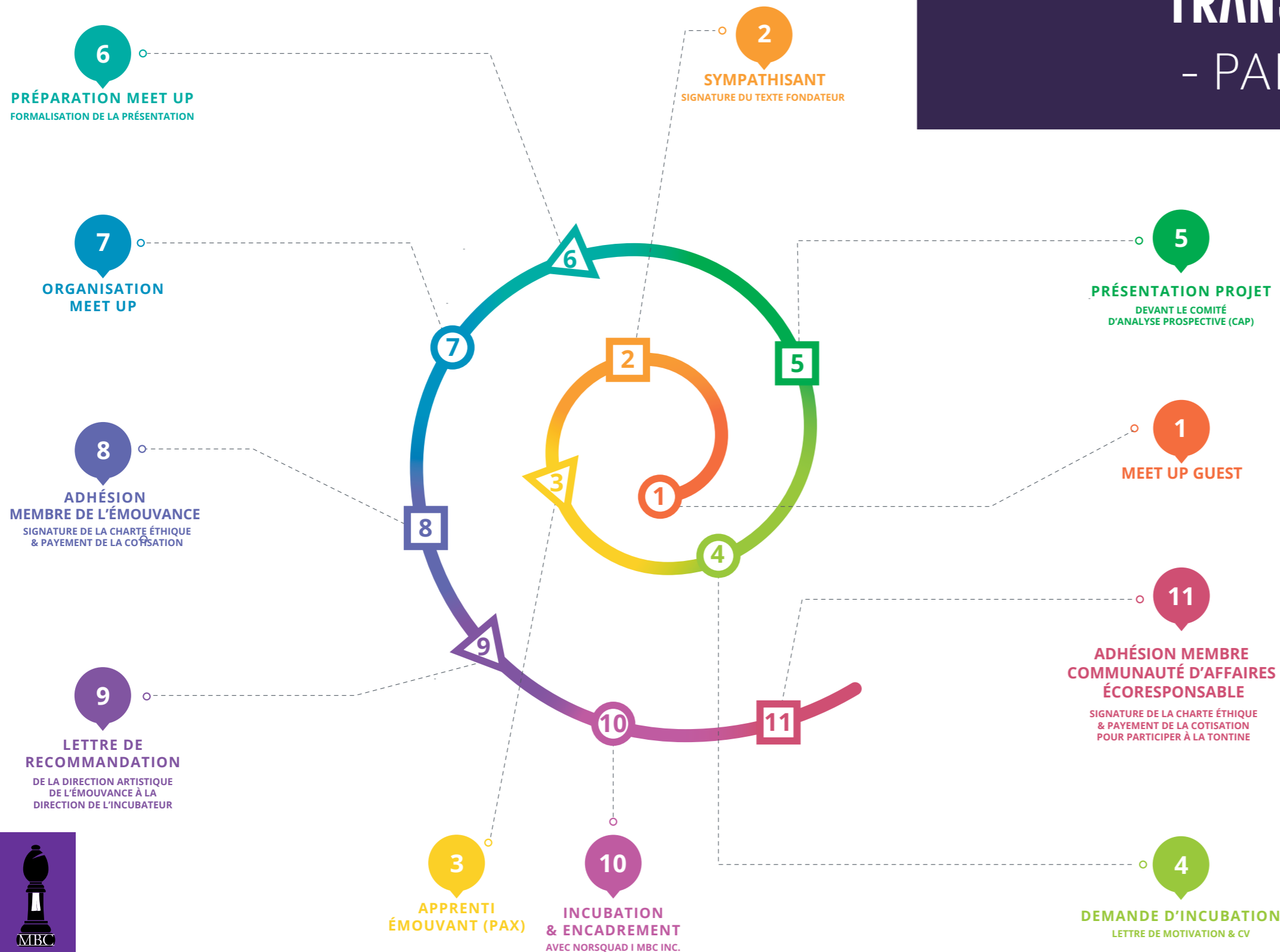
Une fois que l'intérêt de continuer le parcours est confirmé et validé par les partenaires en synergie, le participant présente son projet et organise à son tour un Meet UP. La réussite ou non du Meet UP, selon des critères préétablis par un comité ad hoc, permet d'accéder à l'incubation et de devenir potentiellement membre des Réseaux et Écosystème d'Affaires ÉcoResponsables alliés au Parcours de Transition RSE.





# TRANSITION RSE

## - PARCOURS -



Afin de mieux cerner l'évolution du participant d'un Meet Up, le schéma permet de visualiser le statut de l'invité à chaque étape et ce, au sein des différents partenaires mis en symbiose. Autrement dit, dans ce cas-ci, au travers d'une communauté d'affaires responsable validée par l'incubateur **BENKHALIFA | CABINET MBC INC.**

À titre d'exemple, nous soutenons, dans un de nos incubateurs, les efforts de développement de deux entreprises Start Up au Maghreb et renforçons les capacités et le Leadership de deux entrepreneures, dont une femme de 52 ans, pour le groupe Senior, qui officie dans le secteur du gré-céramique, second œuvre et décoration ; et pour le groupe Junior, une femme de 29 ans, exerçant dans le secteur de la communication, des entreprises organiques, de l'image et des NTIC.

En outre, nous avons participé à l'émergence d'une Communauté d'Affaires ÉcoResponsable (CAR) au Maghreb, en élaborant, au préalable, la stratégie de développement de ce qui, depuis le 28 février 2020, est identifié comme étant le Réseau Wallada (Femmes d'Affaires ÉcoResponsables du Maghreb).





# LÉGENDE

- MR – Marketing de Recommandation
- In Vivo – en Direct
- CAP – Comité d'Analyse Prospective
- DOS – Direction d'Orientation Stratégique
- BOS – Bureau d'Orientation Stratégique
- COD – Comité de Direction

# INCUBATION

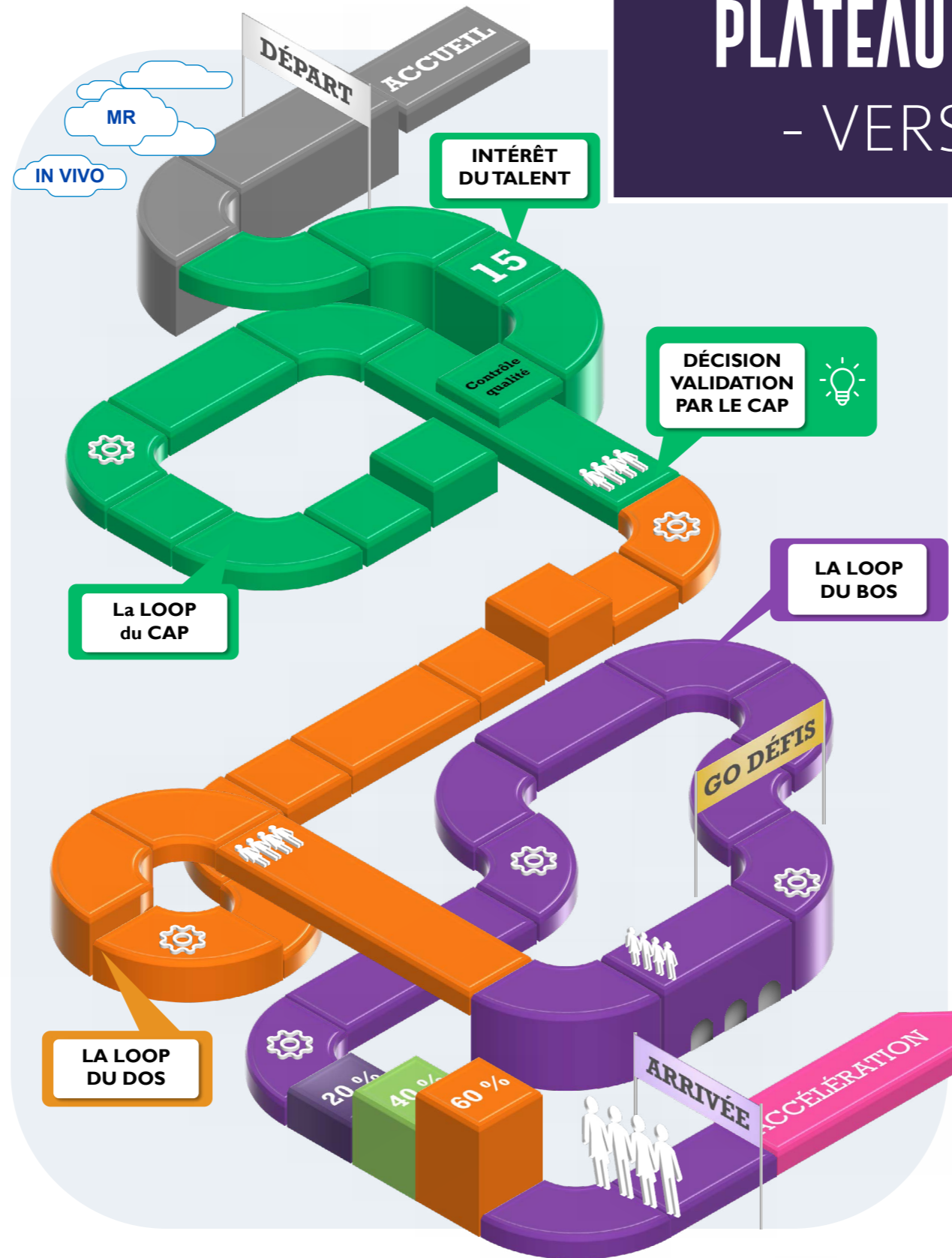
- Durée : 12 mois.
- Objectif Chiffre d'affaires (minimal): 120 000\$CAD.
- Accès à la Plateforme d'Apprentissage par l'eXpérience (PAX).
- Création d'occasions de dynamique de groupe au sein d'une Communauté d'Affaires ÉcoResponsable.
- Programme de formations et coaching par des experts : Aucune contribution de l'incubé.
- Mise à disposition des Talents : Aucune contribution de l'incubé.
- Mise à disposition des locaux : Gratuitement.

# ACCÉLÉRATION

L'incubé peut faire une demande d'accélération une fois l'incubation réussie. Ainsi, l'impétrant à l'accélération dépose une demande auprès d'INC'HUB qui évaluera le dossier. INC'HUB a une politique d'investissement allant à un maximum de 25% des parts de l'entreprise de l'incubé.

# PLATEAU DES INCUBÉS | INC'HUB

## - VERS L'ACCÉLÉRATION -



## COMMENT PARTICIPER ?

### 1. TOUT COMMENCE PAR... L'ACCUEIL

La politique de INC'HUB, pour ses incubateurs est d'accueillir les talents selon deux modes d'accueil :

- Une rencontre IN VIVO, en direct « improbable », avec nos dirigeants ;
- Une rencontre à travers le Marketing de Recommandation ; c'est-à-dire que l'incubé a été recommandé chaudement par un individu du réseau du **BENKHALIFA | CABINET MBC INC.**

### 2. ET LE COUP DE FOUDRE...

Le Talent a un intérêt pour l'incubation :

- Le Talent signale son intérêt à incuber au sein du groupe à son hôte ;
- Le Talent expose son projet avec un auto-diagnostic 360°.

Par conséquent, la personne qui se charge du Talent portera sa recommandation au CAP selon la capacité de l'incubé et de son projet à créer de la richesse responsable.

Nous plaçons l'Être au cœur de nos préoccupations avec l'engagement de servir responsable et nous priorisons la Santé et Bien-être du Talent.

### 3. LA LOOP CAP

Le Comité d'Analyse Prospective (CAP) est responsable de s'assurer si l'impétrant est apte à incuber. Cette analyse préliminaire est validée lors d'une période déterminée durant la participation à la Plateforme d'Apprentissage par l'eXpérience (PAX).

### 4. LA LOOP DOS

Le CAP ayant validé le projet et l'impétrant à l'incubation, ce dernier est invité à faire une présentation officielle de son projet auprès de la Direction d'Orientation Stratégique (DOS). Ce comité évaluera le projet et posera des recommandations quant aux orientations stratégiques du projet de l'impétrant à l'incubation.

### 5. LA LOOP BOS

Le DOS ayant posé ses recommandations, l'impétrant devient incubé dès lors qu'il accepte les conditions d'incubation. C'est ainsi que le Bureau d'Orientation Stratégique (BOS) débute son intervention auprès de l'incubé en l'accompagnant dans la planification de son projet, en démarrnant le circuit de défis à relever et en donnant l'accès aux ressources nécessaires pour l'incubation.

# RECONNAISSANCE DANS LA LISTE DES EXPERTS

Fort de plus d'une vingtaine d'années d'expérience dans le domaine du Développement Durable (DD) et de la Responsabilité Sociétale de l'Entreprise (RSE) au service de différentes entités à travers le monde, le Cabinet est inscrit, au Québec (CANADA), dans la liste des experts du nouveau fond gouvernemental québécois : **Le Fonds ÉcoLeader**.

<https://www.fondsecoleader.ca/expert/benkhalifa-cabinet-mbc-inc/>

Cette reconnaissance pourrait permettre à nos clients québécois de bénéficier d'une subvention allant jusqu'à un maximum de 50% des dépenses admissibles pour des projets de Transition ÉcoResponsable.

**Thématiques de Développement Durable sur lesquelles les services offerts portent :**

- Certification environnementale ;
- Démarche stratégique et globale en développement durable ;
- Diagnostic ;
- Gestion du changement ;
- Gestion environnementale ;
- Planification stratégique de développement durable ;
- Plans d'action de développement durable et de responsabilité sociale ;

- Politiques de développement durable et de responsabilité sociale ;
- Reddition de comptes et communication en développement durable

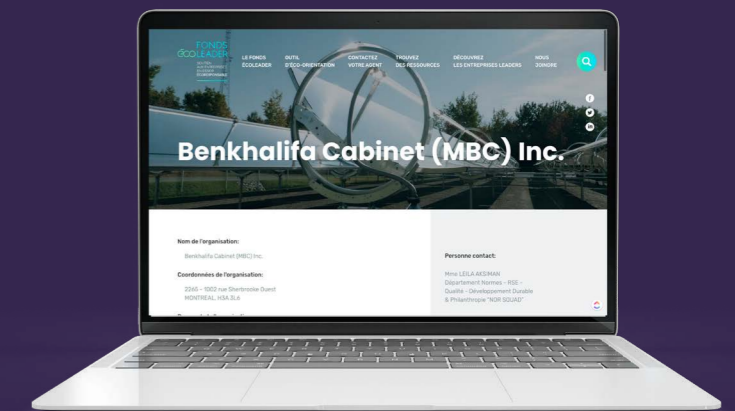
**Types de projets, d'interventions et de services offerts :**

- Accompagnement et services-conseils (coaching, mentorat) ;
- Analyse, étude (de marché, de faisabilité), diagnostic ;
- Appui aux projets d'investissement ;
- Audit et vérification ;
- Commercialisation d'un produit ou d'une technologie ;
- Création, implantation et démarrage d'entreprises ;
- Développement d'outils, formation et sensibilisation ;
- Expansion et développement des marchés ;
- Homologation ou certification ;
- Infrastructures (mise aux normes, agrandissement, rénovation, construction) ;
- Planification stratégique, plan d'action, concertation ;
- Recherche et développement, innovation ;
- Redressement et rétention d'entreprises stratégiques ;
- Soutien financier pour l'embauche de professionnels.

LES SERVICES DE CET  
EXPERT POURRAIENT  
ÊTRE FINANCÉS

PAR :

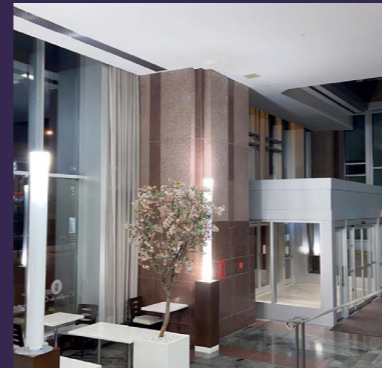
**FONDS  
ÉCOLEADER**  
SOUTIEN  
AUX ENTREPRISES  
EN ESSOR  
ÉCORESPONSABLE



## ADRESSE :

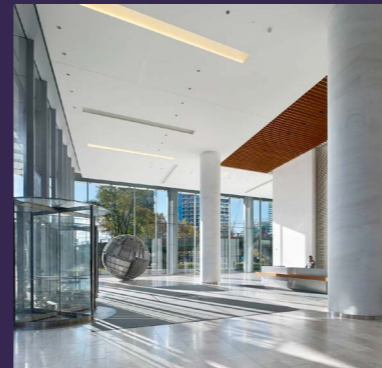
- QUÉBEC

*Tour Scotia  
1002 rue Sherbrooke Ouest,  
22<sup>ème</sup> Suite 2265  
Montréal, QC H3A 3L6*



- ONTARIO

*Tour RBC  
88 Queens Quay Ouest,  
25<sup>ème</sup> Suite 2500  
Toronto, ON M5J 0B8*



## TÉLÉPHONE :

+1(514) 564-4742

## SITE WEB :

[www.mbcinc-law.com](http://www.mbcinc-law.com)



Page 20 : Image sur colterracapital.com

Page 21 : Visuel créé par Freepik

Page 22 : Visuel créé par Freepik

Page 23 : Image sur wzmh.com

Page 30 : Image par Freepik

Page 31 : Image par Ohmydearlife de Pixabay

Page 35 : Image par jessica45 de Pixabay

Page 41 : Image par BeccaH de Pixabay

Page 42 : Image par Jerzy Górecki de Pixabay

Page 47 : Image par Freepik

Page 48 : Image par Freepik

Page 52 : Image par Freepik

Page 53 : Image par kues1 / Freepik

Page 58 : Image d'Internet

Page 63 : Image sur designmag.fr

Page 68 : Image par cookie\_studio / Freepik

Page 69 : Image par javi\_indy / Freepik

Page 70 : Image 1 par Freepik

Image 2 par Freepik

Image 3 par nensuria / Freepik

Page 71 : Image 1 par Freepik

Image 2 par cookie\_studio / Freepik

Image 3 par Freepik

Page 73 : Image par Pixabay

Image par tirachard / Freepik

Page 74 : Visuel créé par Freepik

Page 75 : Image par Freepik

Page 76 : Visuel créé par Freepik

Page 78 : Image par Freepik

Page 79 : Image sur wzmh.com

# CRÉDITS PHOTOS

